

Repenser la coopération décentralisée dans un contexte d'incertitudes et de transitions multiples



**Diputació
Barcelona**



observatorio
Cooperación descentralizada



PLATFORMA
ACCIÓN INTERNACIONALE LOCAL & REGIONALE



Ce projet est co-financé par l'Union européenne

Repenser la coopération décentralisée dans un contexte d'incertitudes et de transitions multiples

Auteurs :

Agustí Fernández de Losada et Felipe Llamas (PHARE Global)

Coordination :

Carla Cors (Observatoire de la Coopération Décentralisée du Conseil Provincial de Barcelone)

Participants à la VIIIe Conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée, qui s'est tenue à Barcelone les 29-30 juin et 1er juillet 2022 (noms de famille triés par ordre alphabétique) :

Claudia Acebrón Morales, Bartolomé Agudo, Ainara Arrieta Archilla, Amanda Alexandrian, Héctor Alonso Aguirre, Lurdes Alonso, Marcela Andino Ramos, Sofia Arce, Andreu Artés, Rosa Arlene, Paulina Astroza, Anna Ayuso, Marga Barceló, Augusto Barrera, Guillaume Barret, Rafael Bezerra de Souza, Natalia Biffi, Jordi Boixader, Montserrat Bosch, Alexandre Cabaret, Ernest Cañada, Chelo Carmona, Miquel Carrillo, Lali Carrillo, José Luis Fernández Casadevante, Ana Cirujano, Hugo Clavel, Carla Cors, Nicolás Cortés, Octavi de la Varga, Isabela de Roldão, Josep Desquens, Pilar Díaz, Vicente Domingo, Ronaldo Escobar, Oriol Estela, Agustí Fernández de Losada, Eleonora Firoi, Mariano Flores, Laia Franco, César Roldan, Agustín Franco, Gemma Galdón, Jordi Garcia Jané, Daniel Garcia, Salvador Gausa, Mónica Silvana González, Bessy Guadión, Axel Guanoluisa Arteaga, Noe Guerra, Arnau Gutiérrez, Claudia Hércules, Roberto Andrés Lemus, Felipe Llamas, Catalina López, Montse López, David Llistar, Nico Mancini, Elba Mansilla, Xavi Martí, Leónidas Martin, Nacho Martínez, Pepa Martínez, Anna Martínez, Pablo Martínez Osés, Jordi Mas, Xavier Masllorens, Jamaa Mbarki El Bachir, Salvador Mejía, David Minoves, Elena Montesinos Pujante, Antoni Montseny, Carlos Moreno, Judith Muñoz, Juan Pablo Muñoz, Carmen Novas, Nahuel Odone, José Leonardo Orlando Arteaga, Paul Ortega, Olívia Paton, Maria Peix, Gloria Pérez, Rosana Pérez, Rodrigo Perpetuo, César Danilo Pinto, Emilio Rabasco, Pamela Reducindo, Cristina Reyes, Luci Rodrigo, Víctor Rodríguez, Rocío Rodríguez, José Ricardo Rosa Mata, Antònia Rosselló, Marcos Sanjuan, Bea Sanz, Kate Shea, Marlene Simeon, Josep-Ramon Soldevila i Garcia, Armando Sosa Llor, Anna Tàpia, Xavier Tiana, Juan Carlos Toledo, Carmen Uroz, Cedrick Alexander Vásquez, Conchita Vicaria et Eugene Zapata.

Mars 2023

© Diputació de Barcelona

Édition et coordination :

Direction adjointe de l'image de marque et de la promotion institutionnelle de la Diputació de Barcelona

Impression :

Service de Reproduction Graphique, Diputació de Barcelona

Traduction avec le soutien de Platforma

Sommaire

Présentation	6
1. L'Amérique latine et l'Europe dans un contexte de crises multiples et de défis partagés.	8
1.1. La pandémie et la guerre en Ukraine, des facteurs multiplicateurs de vulnérabilités et de reculs dans l'agenda des droits	8
1.2. La numérisation et la transition écologique : des possibilités pour une transformation nécessaire ?	11
1.3. L'agenda de la décentralisation, un outil pour aborder des transitions plus équitables et plus démocratiques.	14
2. L'agenda de la coopération décentralisée dans un contexte d'incertitudes et de transitions multiples	17
2.1. Aborder les inégalités à partir de l'agenda des droits et du féminisme	18
2.2. Promouvoir une transition verte et équitable à l'échelon local	22
2.3. Progresser dans la transition numérique pour une gestion plus efficace et plus juste des défis locaux	25
2.4. Promouvoir une autre économie afin d'aborder de nouvelles logiques de production plus durables et respectueuses vis-à-vis des réalités locales	28
2.5. Progresser vers une transition démocratique qui redonne à la décentralisation une position centrale	30
3. Notes pour repenser les modalités et l'action de la coopération décentralisée dans un contexte complexe et incertain	32
3.1. Un cadre de référence et de cohérence	35
3.2. La coopération directe. Évolution dans un contexte de vastes résistances contre le changement	38
3.3. La coopération décentralisée indirecte et la coopération décentralisée induite. Concertation ou dépendance ?	44
3.4. Éducation à la justice globale	46
3.5. La coopération décentralisée et les différentes formes de diplomatie publique locale	48

4. Vers une coopération décentralisée inclusive	50
4.1. Le leadership du secteur gouvernemental	51
4.2. Le lien avec les organisations de la société civile : une relation consolidée qui doit être repensée.	58
4.3. Comment impliquer les mouvements sociaux non institutionnalisés ?	59
4.4. Le lien avec le secteur des connaissances.	60
4.5. Les philanthropies et le secteur privé	61
4.6. L'économie sociale et solidaire	63
5. Conclusions et recommandations.	65
6. Bibliographie	71

Présentation

Ces dernières années, nous nous sommes habitués à vivre avec des mots qui définissent de nouveaux concepts et des situations que nous n'aurions pas pu imaginer lorsque nous avons présenté la dernière étude de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée Union européenne-Amérique latine, rédigée à la suite de la VIIe Conférence annuelle qui s'est tenue en 2019. Aujourd'hui, des termes et expressions comme « nouvelle réalité », « pandémie », « COVID », « confinement », « effondrement », « urgences complexes » ou « transitions multiples » sont utilisés quotidiennement partout dans le monde. Nous assistons à une crise multiple sans précédent dont l'ampleur internationale et multidimensionnelle bouleverse les fondements sur lesquels nos sociétés se sont construites ces dernières décennies.

Il est urgent de réfléchir à la manière de développer un nouveau modèle de développement sain et durable qui permette de protéger la planète et toutes les personnes qui l'habitent et l'habiteront. Face à cette réalité et dans ce contexte d'incertitudes et de transitions multiples, l'Observatoire a souhaité se concentrer sur la manière de repenser la coopération décentralisée. Il est urgent de promouvoir une coopération décentralisée qui contribue à un autre modèle de développement, loin de celui qui nous a conduits à la situation actuelle.

C'est pourquoi notre dernière conférence annuelle (qui s'est tenue à Barcelone du 29 juin au 1er juillet 2022) était intitulée « Repenser la coopération décentralisée dans un contexte de transitions multiples ». Pendant presque trois jours, nous avons entrepris de discuter, de débattre et de réfléchir collectivement à l'agenda, aux modalités et aux acteurs de cette future coopération décentralisée. Tout cela afin de pouvoir passer à l'action et concentrer nos efforts. Nous sommes convaincus que les gouvernements locaux jouent un rôle et qu'ils doivent être impliqués dans ce scénario à élaborer afin de créer ensemble un monde interdépendant et transnational. Dans ce contexte, la coopération décentralisée doit renforcer son rôle, absolument essentiel, et participer activement au développement des politiques publiques locales, véritables moteurs de la transformation. Ces dernières s'attachent avant tout à protéger tous les droits humains, la vie des individus et la planète, ainsi qu'à réduire les inégalités afin d'œuvrer en faveur d'une justice égale à l'échelle internationale. Pour ce faire, la coopération décentralisée mise sur la collaboration entre les gouvernements locaux selon une logique horizontale, basée sur la confiance mutuelle et loin de l'approche d'assistantat Nord-Sud, hiérarchique et néocoloniale. En outre, nous nous engageons en faveur d'une coopération décentralisée inclusive, qui prône une gestion relationnelle, collaborative, avec un partage des responsabilités entre tous les acteurs du territoire et les citoyens et citoyennes.

Agustí Fernández de Losada et Felipe Llamas, représentant l'association PHARE Global Territories, étaient chargés de rédiger un premier document, élaboré à partir des premières directives, réflexions et questions qui ont amené et inspiré les débats qui ont eu lieu pendant la conférence. À cette occasion, nous avons eu le privilège de compter sur des groupes de travail très hétérogènes avec la participation de plus de cent professionnels représentant différents secteurs, entités et institutions : des acteurs des gouvernements locaux et provinciaux, des entités de justice internationale, de l'économie sociale et solidaire, du tiers secteur, des organisations multilatérales, des universités, des réseaux des municipalités, mais aussi des activistes et des experts de la coopération décentralisée. La conférence a débuté par une première table ronde portant sur « Les transitions multiples qui s'imposent face à la crise systémique actuelle : une transition juste, numérique, écologique, socio-économique et démocratique », qui a permis à tous d'écouter des réflexions novatrices et audacieuses. Ces dernières ont nourri les échanges et le débat de groupe au cours des différents ateliers.

C'est donc avec plaisir que nous présentons cette étude que nous avons préparée en collaboration avec PHARE et dans laquelle vous retrouverez une bonne partie des réflexions proposées, ainsi que certaines déclarations des participants venus nombreux, et les principales conclusions et recommandations. Dans la dernière partie de l'étude, vous trouverez les recommandations spécifiquement adressées à l'Observatoire à l'issue de la conférence. Nous considérons ces dernières comme nos propres défis, lesquels devront guider notre travail et notre engagement pour œuvrer en faveur d'une coopération décentralisée courageuse et transformatrice.

Enfin, nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la VIIIe Conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée Union européenne - Amérique latine 2022, dont les contributions ont été essentielles pour l'élaboration de cette publication et pour l'avancement de la coopération décentralisée.

Pilar Díaz Romero

Adjointe à la présidence et déléguée aux relations internationales
de la Diputació de Barcelona

1. L'Amérique latine et l'Europe dans un contexte de crises multiples et de défis partagés

Au cours des dernières années, le monde s'est installé dans un contexte de crises multiples qui met sur la table des défis profondément perturbateurs et d'une complexité extrême. Ces défis placent l'Amérique latine et l'Europe dans un scénario d'enjeux partagés et face à l'obligation d'avancer vers des solutions à même de répondre aux besoins d'une citoyenneté devenant plus exposée et vulnérable. En décembre 2019, à l'occasion de la conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée qui se tenait à Montevideo, l'accent était mis sur les inégalités, la désaffection croissante vis-à-vis du secteur public, ainsi que sur le risque manifeste de rupture du contrat social. Quelques mois après, la crise mondiale générée par le COVID-19 survient, et lorsqu'il a été possible d'emprunter le chemin de la reprise, une guerre éclate au cœur de l'Europe, entraînant des conséquences géopolitiques mondiales avec de grandes répercussions, y compris sur les réalités locales.

1.1. La pandémie et la guerre en Ukraine, des facteurs multiplicateurs de vulnérabilités et de reculs dans l'agenda des droits

Les crises générées par le COVID-19 et la guerre en Ukraine ont aggravé les causes structurelles qui expliquent le malaise de la citoyenneté, et le manque de confiance dans le système public qui met en péril le contrat social. La récession subie par les économies du monde entier, et plus particulièrement les économies européennes et latino-américaines, a mené à un scénario d'urgence sociale, contribuant à accroître les vulnérabilités et faisant exploser les inégalités entre les personnes et les territoires. D'autre part, les mesures visant à éviter la propagation du virus et à garantir la sécurité ont abouti à une inquiétante montée de l'autoritarisme dans de nombreux pays. Cette dynamique peut être aggravée de surcroît par l'essor du protectionnisme généré par le conflit qui a lieu actuellement en plein cœur de l'Europe. Tous ces facteurs ont causé un rétropédalage significatif dans l'agenda des droits.

Les économies des deux régions ont été affectées par un recul sans précédent en 2020 et ont entamé une reprise à un rythme inégal en 2021. Puis elles ont plongé dans une phase de fortes tensions durant la seconde moitié de 2022, en raison de la crise générée par la guerre en Ukraine. En 2020, l'Amérique latine et les Caraïbes se sont retrouvées en tête de la récession économique mondiale. Le PIB de la région a dégringolé jusqu'à 7 %, et bien qu'en 2022, il a repris le chemin de la croissance (3,5 %), les

prévisions pour 2023 signalent une stagnation aux environs de 1,7 %¹. Dans l'Union européenne, le PIB a reculé jusqu'à 5,8 % (6,4 % dans la zone euro),² et bien qu'en 2021, les taux d'avant la crise se soient redressés, les principales institutions financières internationales indiquent que la guerre pousse l'économie vers une stagnation, certains pays risquant d'entrer en récession à la fin de 2022 et en 2023³.

Les tensions inflationnistes provoquées par le conflit en Ukraine ont entraîné une escalade des prix qui va bien au-delà de l'énergie et de l'alimentation, car elles augmentent les coûts de production et affectent l'ensemble des biens et des services de base. L'Union européenne clôturera 2022 avec une inflation moyenne de 8,5 %⁴, tandis qu'elle atteindra 14,6 % en Amérique latine⁵, avec des pays comme le Venezuela ou l'Argentine, qui sont piégés dans des situations chroniques et difficiles à inverser.

Ce contexte de tensions géopolitiques, de ralentissement et de stagnation économiques, et d'inflation galopante a provoqué un accroissement considérable du nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté dans les deux régions. **Cette réalité est particulièrement flagrante en Amérique latine, où les inégalités économiques sont aggravées par le travail informel et par les fractures découlant des dynamiques d'exclusion et de discrimination**, qui persistent en raison de l'existence de structures économiques, politiques et sociales injustes. On estime qu'à la fin de 2022, 33,7 % de la population vivra dans la pauvreté et 14,9 % dans l'extrême pauvreté⁶.

1. IMF Blog. 13 octobre 2022. <https://www.imf.org/es/Blogs/Articles/2022/10/13/latin-america-faces-a-third-shock-as-global-financial-conditions-tighten>

2. <https://es.statista.com/estadisticas/600201/crecimiento-del-pib-en-la-ue-y-la-zona-euro/>

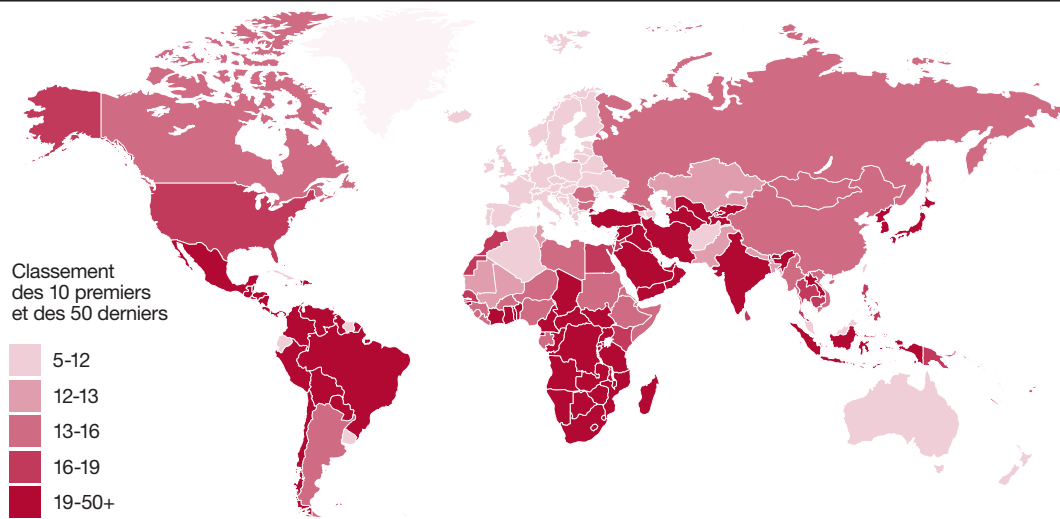
3. OECD *Economic Outlook. Interim Report September 2022*. <https://www.oecd.org/economic-outlook/sep-tember-2022/>

4. <https://ec.europa.eu/eurostat/en/>

5. Inflation in Latin America. Statistical data. Statista. https://es.statista.com/temas/9175/inflacion-en-america-latina/#topicHeader__wrapper

6. OECD et al. (2022), *Latin American Economic Outlook 2022: Towards a Green and Just Transition*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/3d5554fc-en>.

Image⁷. Écart de revenus entre les 10 pays avec les revenus les plus élevés et les 50 pays avec les revenus les plus bas (2021).



Interprétation : au Brésil, les 50 % les plus pauvres gagnent 29 fois moins que les 10 % les plus riches. La valeur est de 7 en France. Le revenu est mesuré après le versement des pensions et des allocations de chômage et les prestations reçues, mais avant le paiement des impôts et la réception des transferts.

Source : wir2022.wid.world/methodology.

En Europe, bien qu'il s'agisse de la région la plus cohésive du monde, les inégalités s'expriment également de manière brutale. Les 10 % les plus riches de la population représentent 36 % des revenus et environ 60 % du patrimoine personnel⁸. En 2021, 95,4 millions de personnes étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion, soit l'équivalent de 21,7 % de la population européenne⁹. Une menace qui touche davantage les femmes (22,7 %) que les hommes (20,7 %). Les inégalités sont également très importantes au niveau régional, avec des différences considérables comme celle qui existe entre le sud de l'Irlande, la région la plus riche de l'UE avec un PIB par habitant de 81 300 €, et Severozapaden, en Bulgarie, avec un PIB par habitant de 10 700 €, soit huit fois moins.

Mais au-delà des formes d'inégalités liées aux revenus, la pandémie en a mis d'autres en évidence qui ont occupé le devant de la scène. **Les inégalités entre les sexes ont des conséquences sociales et économiques dévastatrices pour les femmes et les filles**, et annulent les progrès limités qui avaient été obtenus en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes. Elle a favorisé, par ailleurs, la violation des droits sexuels et reproductifs des femmes et des personnes LGBTQI+, et a aggravé un autre fléau qui progresse dangereusement et qui s'est exacerbé au cours des confinements ordonnés par le COVID-19 : la violence contre les femmes et les filles.

Outre l'inégalité entre les sexes, la pandémie a accéléré d'autres fractures. **Les confinements décrétés pour empêcher la propagation du virus ont creusé davantage la fracture numérique déjà existante.** Les secteurs les plus aisés des sociétés, qui bénéficient d'un meilleur accès aux appareils technologiques et aux systèmes

7. *World Inequality Report 2022*. <https://wir2022.wid.world/>

8. *Ibid.*

9. Living conditions in Europe. Eurostat. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe

à haut débit, ainsi que les professions exigeant moins de présentiel ont eu beaucoup plus de possibilités de télétravail que les secteurs à revenus plus faibles, dont l'accès à la technologie et à la connectivité est généralement plus limité et les postes de travail plus exposés. Cette réalité est également apparue dans le domaine éducatif, ce qui a limité les possibilités des enfants issus de familles à faibles revenus. Cette dynamique et la fracture qu'elle entraîne se consolident dans le processus de reprise post-pandémique, puisque pour la plupart des pays européens et latino-américains, la numérisation du monde du travail et de l'éducation en est à ses balbutiements.

« La pandémie a renforcé le caractère inévitable des changements technologiques avant que nous ayons pleinement compris ses impacts négatifs. Avec la pandémie, le secteur privé a été légitimé en tant qu'infrastructure numérique de base. Il semble que non seulement nous ayons accepté cet état de fait, mais que nous nous en accommodons également. L'infrastructure numérique est entre les mains du secteur privé ».

Gemma Galdon. Fondatrice et PDG d'Éticas Consulting.

Table ronde « Les transitions multiples nécessaires face à la crise systémique actuelle : une transition équitable, numérique, écologique, socio-économique et démocratique » (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Cependant, l'impact négatif de la numérisation et des perturbations technologiques peut être abordé sous d'autres angles. **Les économies dites de plateforme, qui ont vu leur activité se multiplier avec la pandémie, ont un impact très significatif sur la précarité de certains secteurs d'activité.** Les travailleurs dans des domaines tels que la culture, la mobilité ou le commerce local subissent des reculs conséquents en matière de droits en raison du modèle économique promu par les nouveaux géants technologiques. Des modèles économiques qui, à l'échelle urbaine, sont étroitement liés aux processus de gentrification et d'expulsion qui génèrent une fragmentation et des périphéries particulièrement vulnérables.

Toutes ces inégalités sont aggravées par les mesures promues à l'échelle mondiale pour tendre vers la neutralité climatique. En effet, les grands consensus visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ont un impact considérable sur les pays à revenu faible et moyen qui n'ont pas pu bénéficier des processus d'industrialisation et de développement, et qui aujourd'hui sont contraints de promouvoir des mesures susceptibles d'entraver leurs progrès. D'autre part, ces mesures peuvent entraîner des inégalités entre secteurs sociaux, y compris dans les pays riches, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour s'engager en faveur de la neutralité climatique dans des domaines aussi quotidiens que la mobilité durable ou le logement. Dans ce contexte, nous assistons à l'émergence de phénomènes tels que la gentrification verte ou la pauvreté énergétique.

1.2. La numérisation et la transition écologique : des possibilités pour une transformation nécessaire ?

Il existe un consensus au niveau mondial sur la **nécessité d'étayer le processus de reprise post-pandémique par une double transition permettant à la fois d'aborder la crise climatique et de déployer tout le potentiel offert par la numérisation.**

Cette double transition doit être juste et en même temps la base pour la transformation des modèles de production et de développement, qui s'engage en faveur de l'économie verte, de la valeur ajoutée liée à la connectivité et du pouvoir disruptif propre à la technologie.

Cependant, un nombre croissant de voix met en garde contre les approches dénuées de toute critique de ces transitions. Comme indiqué dans la section précédente, une bonne partie des nouvelles inégalités qui sont apparues au cours des dernières années sont liées aux **fractures et aux inégalités générées par la transition verte et la transition numérique**. D'autre part, il est nécessaire d'explorer plus attentivement et de souligner l'**impact des processus de numérisation sur le changement climatique**. Le monde numérique requiert une énorme consommation d'énergie, ainsi que l'emploi de matériaux et de ressources extrêmement sensibles. Il s'agit d'un domaine peu surveillé, qui ne figure pas dans l'agenda, et qui peut avoir un impact majeur.

«Il est nécessaire de poser un regard critique sur le concept de transition. Par exemple, les énergies vertes et l'électrification du Nord sont basées sur l'extractivisme des ressources minérales du Sud».

Xavi Martí. Expert en coopération décentralisée. Nadir Perspectiva.

Ateliers (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

La **stratégie de reprise promue par l'Union européenne** repose précisément sur cette double transition. En juillet 2020, le Conseil européen a approuvé, en même temps que le budget ordinaire, un paquet de mesures de relance : le **Next Generation EU**¹⁰. Il a été doté de 750 000 millions d'euros, avec pour objectif d'encourager la reprise pour rendre l'Europe plus écologique, plus numérique et plus résiliente. Au-delà de pouvoir atténuer l'impact économique et social de la pandémie, le dispositif vise à rendre les économies et les sociétés européennes plus durables et résilientes et à ce qu'elles soient mieux préparées à faire face aux défis et aux possibilités qu'offrent la transition écologique et la transition numérique.

Le cadre de référence pour la transition climatique en Europe est le Pacte vert pour l'Europe (PVE) lancé en décembre 2019. La région mise sur une transformation systémique et intégrale, qui englobe notamment les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la sécurité alimentaire, la promotion de l'économie circulaire, la décarbonisation du secteur de l'énergie, la mobilité intelligente et durable ou encore les systèmes de construction efficaces.

Dans le domaine de la numérisation, au-delà de la modernisation de son économie, l'Europe cherche à renforcer ses actifs par rapport à ses grands concurrents dans le secteur technologique. Un effort significatif est prévu en matière de connectivité, en garantissant l'accès au haut débit pour tous les opérateurs et sur tous les territoires, y compris les plus périphériques. L'objectif principal est de promouvoir un développement intelligent, fondé sur les possibilités offertes par le monde numérique pour moderniser et renforcer

10. https://europa.eu/next-generation-eu/index_es

les différents secteurs de l'économie européenne. D'autre part, l'accent a également été mis sur des questions essentielles telles que le cloud et la gestion des données, l'intelligence artificielle, l'internet des objets ou la cybersécurité, ainsi que dans l'agenda des droits numériques ou ce que l'on nomme désormais l'humanisme technologique.

En Amérique latine, la réalité est tout autre. Il s'agit indubitablement de l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique, puisqu'elle compte 13 des 50 pays identifiés comme les plus touchés par l'urgence climatique à l'échelle mondiale. Ce risque élevé est disproportionné si l'on considère que l'Amérique latine et les Caraïbes sont responsables de 8,1 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES), ce qui est proportionnel à sa part de population mondiale (8,4 %) et légèrement supérieur à sa participation au produit intérieur brut (PIB) mondial (6,4 %)¹¹. Dans cette optique, il existe un consensus sur la nécessité d'avancer vers une **transition verte et équitable**, qui permette à la société latino-américaine d'être plus résiliente face au changement climatique et de promouvoir un développement plus durable.

« ... nos villes seront contraintes de vivre avec moins de ressources et dans des environnements plus hostiles, c'est une réalité. La transition écologique doit se faire à tout prix. Nous allons assister à un processus de mondialisation et de relocalisation de nos économies, ainsi nous devons voir si nous pouvons l'assumer à partir d'une approche démocratique. Deux idées :

1. Idée de limite : il faudra limiter la croissance économique
2. Défi culturel : notre qualité de vie ne dépendra pas de ce que nous pourrions acheter, mais des mécanismes collectifs que nous pourrions mettre en œuvre pour subvenir à nos besoins »

José Luis Fernández Casadevante (Kois). Expert en transition socioécologique, GARUA coopérative de travail.

Table ronde « Les transitions multiples nécessaires face à la crise systémique actuelle : une transition juste, numérique, écologique, socio-économique et démocratique ». (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée.)

Cette transition devrait également favoriser la transformation de la matrice énergétique de la région, ce qui peut contribuer à promouvoir la productivité, développer de nouveaux secteurs économiques, créer de nouveaux emplois et améliorer la qualité de vie de la population, en assurant l'accès à des services de qualité. À cet égard, la région offre un potentiel énorme dans le domaine des énergies renouvelables, qui représentent 33 % de l'approvisionnement énergétique total (contre 13 % au niveau mondial), de l'hydrogène vert et des biocarburants. Néanmoins, un effort important reste à faire en matière d'investissements technologiques qui permettraient, d'une part, de réduire la dépendance aux produits importés dérivés des carburants fossiles (et réduire les émissions de CO₂), et d'autre part, d'assurer l'accès à l'électricité pour les 17 millions de personnes qui ne l'ont pas toujours.

11. OECD et al. (2022), *Latin American Economic Outlook 2022: Towards a Green and Just Transition*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/3d5554fc-en>.

Mais pour que tout cela soit réalisable, il convient, d'une part, de mobiliser des ressources supplémentaires, et d'autre part, de construire des consensus et d'avancer vers un nouveau contrat écosocial. Selon des estimations récentes, un scénario de réchauffement global de 2,5 °C pourrait coûter à la région entre 1,5 % et 5 % de son PIB d'ici 2050¹². Pour aborder ce scénario, il sera nécessaire de mettre en œuvre des politiques fiscales environnementales durables et mobiliser de nouveaux instruments financiers, notamment ceux en lien avec la coopération internationale. Cependant, la mobilisation de ressources supplémentaires n'aura aucun effet sans une progression vers un processus de transition verte inclusif et ouvert à la participation active de la population. Compte tenu du fait que 68 % des Latino-Américains considèrent que le changement climatique constitue une menace très sérieuse pour leur pays dans les 20 prochaines années¹³, l'agenda vert peut devenir l'élément unificateur d'un nouveau contrat écosocial.

Dans le **domaine numérique**, bien que la région soit en retard par rapport à d'autres parties du monde, notamment les économies les plus avancées et les économies émergentes les plus dynamiques, la pandémie a entraîné une forte accélération des secteurs de production et de la consommation. La numérisation a un long chemin à parcourir dans la région et un énorme potentiel transformateur en matière de diversification de l'économie, d'amélioration des services publics dans des domaines aussi sensibles que l'éducation ou la santé et dans l'approche de la transition vers la neutralité climatique. Néanmoins, cette évolution positive reste étroitement liée à l'utilisation de technologies matures comme le haut débit, et non à l'emploi de technologies avancées telles que les macro-données, l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique ou l'internet des objets¹⁴.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir dans le domaine des fractures numériques et dans l'approche des défis que représente la technologie disruptive pour l'agenda des droits (confidentialité, désinformation, droits du travail, exclusion des segments les moins formés de la société, etc.).

1.3. L'agenda de la décentralisation, un outil pour aborder des transitions plus équitables et plus démocratiques

Avant l'explosion de la crise systémique déclenchée par le COVID-19, les analystes des deux régions soulignaient la nécessité de surmonter la logique d'austérité et de **renforcer la capacité des gouvernements à promouvoir des politiques publiques plus efficaces et s'orientant sur les résultats**. Le tout dans un contexte fortement marqué par la corruption. La pandémie et la guerre en Ukraine n'ont fait que souligner cette orientation et la nécessité de repenser le contrat social. Le scénario des transitions multiples qui se profile actuellement — de santé, économique, sociale, environnementale et géopolitique — pose des défis critiques qui conditionnent non seulement

12. *Idem*.

13. *Idem*.

14. CEPAL (2021), *Les technologies numériques pour un nouvel avenir*. Publié par les Nations Unies, Santiago <https://www.cepal.org/es/publicaciones/46816-tecnologias-digitales-un-nuevo-futuro>

l'atténuation des impacts de la crise, mais également la manière d'aborder le processus de reprise, en misant sur la transformation des modèles de production et de développement.

Dans ce contexte, **les villes apparaissent comme les espaces au sein desquels ces crises s'expriment de la manière la plus percutante**. Au cours de la pandémie, elles ont concentré une bonne partie des contagions — 85 % d'après de récentes estimations —, des secteurs économiques les plus touchés — le commerce local, le tourisme, la culture, etc. — ainsi que des personnes et des groupes les plus vulnérables. La conjoncture actuelle de ralentissement économique et d'inflation n'a pas amélioré le panorama dans lequel elles opèrent. C'est pourquoi les politiques promues par leurs gouvernements sont essentielles, non seulement pour atténuer l'impact de ces phénomènes, mais également pour envisager la reprise.

Il existe en effet un consensus sur le fait que **les gouvernements locaux jouent un rôle clé dans certains des domaines que l'on considère comme essentiels pour progresser dans la reprise post-pandémique et pour surmonter la conjoncture provoquée par la guerre**. Ils représentent un pourcentage conséquent des dépenses publiques¹⁵ — 33,4 % des dépenses publiques totales en Europe¹⁶ et 26 % en Amérique latine¹⁷ — et les compétences qu'ils gèrent les placent dans une position privilégiée pour relever des défis inéluctables tels que la transformation des systèmes de productions locaux, l'approche de la transition numérique, la progression vers la neutralité climatique ou la prise en charge des plus vulnérables. Leur proximité auprès de la population les positionne d'autre part comme des éléments clés pour rétablir la confiance et consolider la démocratie en adoptant des formes plus participatives, qui encouragent l'autonomisation de la population.

« L'approfondissement démocratique dépend du rôle attribué à l'échelon local, et de la signification donnée à la participation des citoyens et au pluralisme politique. Une désaffection politique s'étend progressivement en Europe et les gouvernements locaux occupent un rôle essentiel pour rétablir la confiance ».

Nacho Martínez. Responsable des études et du plaidoyer Intermón Oxfam. Professeur à l'UCM

Table ronde « Les transitions multiples nécessaires face à la crise systémique actuelle : une transition équitable, numérique, écologique, socio-économique et démocratique » (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Renforcer leurs capacités institutionnelles et opérationnelles est indispensable pour progresser dans une reprise durable, résiliente et équitable. Dans cette optique, **la promotion de processus de décentralisation qui permettent aux gouvernements**

15. Fait référence au large éventail de gouvernements infranationaux.

16. OECD (2018), Subnational governments in OECD countries: Key data (brochure), OECD, Paris www.oecd.org/regional/regional-policy

17. BID (2022), *Panorama des relations fiscales entre les niveaux de gouvernement des pays d'Amérique latine et les Caraïbes*, Axel Radics, Francisco Vázquez, Noél Pérez Benitez, Ignacio Ruelas. Monographie du BID ; 936.

locaux de fonctionner au moyen de compétences claires, de mécanismes de gouvernance efficaces et de disposer d'une capacité d'investissement renforcée constitue un défi majeur aussi bien en Europe qu'en Amérique latine.

Cependant, la décentralisation semble connaître un recul inquiétant dans plusieurs pays des deux régions. La pandémie et les tensions géopolitiques actuelles ont encouragé les pulsions de recentralisation et la remise en question des principes structurels de l'État tels que la subsidiarité ou l'autonomie locale et régionale. Appelant à une plus grande coordination, certains gouvernements nationaux interviennent dans des domaines de compétence attribués aux gouvernements infranationaux en matière d'éducation, de santé, de protection sociale et même de politiques urbaines. En Europe, la situation est très préoccupante dans des pays comme la Hongrie ou la Pologne, et il reste à voir comment la situation va évoluer en Italie. En Amérique latine, dans des pays comme le Salvador, le Nicaragua et le Venezuela, la démocratie locale est gravement menacée, même s'il est également vrai qu'il existe des scénarios de possibilités au Brésil, en Colombie, au Chili et au Costa Rica. Ces deux derniers ont lancé des processus de régionalisation très intéressants et dotés d'un fort potentiel de transformation.

En même temps, et à l'échelle mondiale, un nombre croissant de voix mettent en garde contre le **processus de dépolitisation de la gestion locale**. Les récits qui lient les gouvernements et les élus locaux à la gestion pragmatique des besoins et des intérêts de la citoyenneté nient la dimension idéologique et politique des défis qui se présentent dans la réalité locale. Le « **solutionnisme** » **technocratique** qui s'impose comme doctrine dans la gestion publique locale ne tient pas compte des valeurs, des approches et des priorités qui devraient guider le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques locales et qui constituent les fondements de la démocratie.

Dans un **contexte de polarisation**, les sociétés européennes et latino-américaines sont tiraillées entre la démocratie aux valeurs libérales et le populisme nationaliste. En Europe, l'extrême droite a réussi à prendre le pouvoir dans des pays comme la Hongrie, la Pologne ou l'Italie, et possède une forte capacité d'influence en France, en Suède, aux Pays-Bas et en Espagne. En Amérique latine, bien que nous assistions à un changement de cycle politique dans lequel des options progressistes vont à nouveau diriger la région, la démocratie continue d'être menacée dans plusieurs pays et l'autoritarisme national-populiste prend de l'ampleur. À cet égard, il convient de noter que les victoires électorales de Lula (Brésil), Petro (Colombie) et Boric (Chili) ont été remportées face à des candidats d'extrême droite et avec des marges très étroites.

2. L'agenda de la coopération décentralisée dans un contexte d'incertitudes et de transitions multiples

Mais comment la coopération décentralisée s'inscrit-elle dans ce contexte ? Quel peut être son apport, et dans quelle mesure les relations entre les gouvernements locaux d'Amérique latine et d'Europe peuvent-elles contribuer à une approche plus efficace de ce scénario de crises et de transitions multiples dans lequel les villes jouent un rôle décisif ?

Le contexte décrit au chapitre précédent place la coopération décentralisée face au défi de revoir le rôle qu'elle doit jouer dans les années à venir. Ce défi est encore plus complexe si l'on tient compte de la transformation des cadres de la coopération internationale, avec l'émergence de nouveaux acteurs et la réduction de l'aide publique au développement (APD).

La coopération décentralisée constitue l'un des piliers de l'action internationale des gouvernements locaux. Cette action doit être considérée comme une réalité irréversible et qui a pris ces dernières années une importance particulière en raison de l'accélération des processus d'urbanisation de la planète et de la dimension locale de certains des principaux défis liés à la mondialisation.

Mais au-delà de sa reconnaissance, pour que la coopération décentralisée soit pertinente et apporte une valeur ajoutée, elle doit être capable de proposer un **agenda qui puisse répondre aux défis partagés auxquels sont confrontés aujourd'hui les gouvernements locaux latino-américains et européens et qui contribue à définir des solutions efficaces** permettant d'améliorer la qualité de vie de la population, la prospérité des sociétés et la préservation du climat et de la biodiversité. **Cet agenda doit aborder le processus de reprise comme une possibilité de repenser, au niveau local, le contrat social et la démocratie, en progressant dans les transformations nécessaires.**

« Il est nécessaire de politiser l'agenda de la coopération décentralisée ».

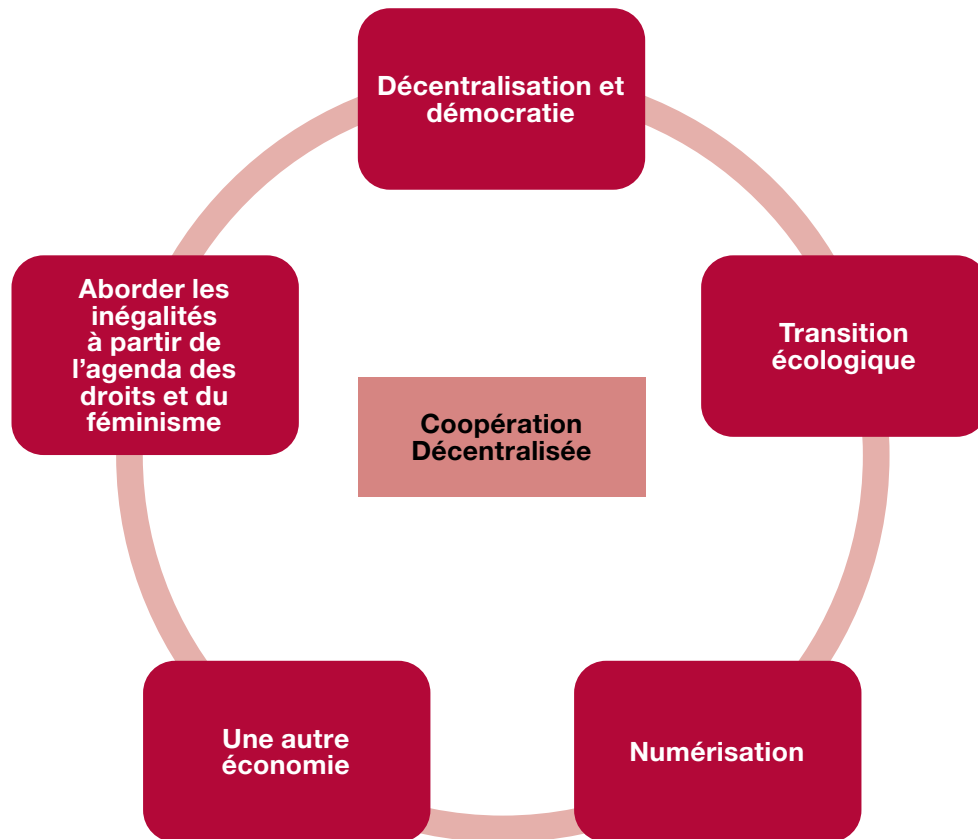
Juan Pablo Muñoz. Terranueva. Équateur.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée.)

Le présent document propose un agenda pour guider la coopération décentralisée dans l'approche des questions majeures qui encadrent le contexte de la reprise et des transitions multiples. Il propose plus précisément :

- Aborder les inégalités à partir de l'agenda des droits et du féminisme.
- Promouvoir une transition verte et équitable à l'échelon local.

- Progresser dans la transition numérique pour une gestion plus efficace et plus juste des défis locaux.
- Promouvoir une autre économie afin d'aborder de nouvelles logiques de production plus durables et respectueuses vis-à-vis des réalités locales.
- Progresser vers une transition démocratique qui redonne à la décentralisation une position centrale.



Source : Élaboration des auteurs.

Il s'agit de questions étroitement liées, qui doivent être abordées de manière holistique et intégrale, en éliminant les cloisonnements et en assurant la cohérence entre les initiatives mises en œuvre pour les aborder.

La coopération décentralisée peut et doit jouer un rôle important face à ces défis à travers une action territoriale collective, basée sur la solidarité et la justice globale.

2.1. Aborder les inégalités à partir de l'agenda des droits et du féminisme

Les politiques publiques promues par les gouvernements locaux dans l'approche des inégalités et la promotion de l'agenda des droits sont particulièrement importantes. **Elles ont la capacité de cartographier les vulnérabilités, elles connaissent les fractures**

existantes et elles ont la légitimité pour mener des processus qui impliquent les acteurs sociaux. Leurs politiques ne servent pas seulement à aider les groupes les plus vulnérables, mais, s'inscrivant dans une logique de droits, elles visent également à générer des changements structurels dans des domaines essentiels tels que le logement, l'intégration des immigrants, l'égalité des sexes, l'emploi, l'économie des soins et la non-violence. Dans un scénario de ressources limitées, d'obstacles et de limites importants dans les cadres réglementaires, de compétences floues, les villes européennes et latino-américaines ont fait preuve d'une grande résilience et d'une grande capacité d'innovation.

En Europe, la prolifération d'initiatives socialement innovantes dans les années qui ont suivi la crise de 2008 et, plus récemment, la crise du COVID-19 a préparé le terrain pour de nouvelles pratiques d'inclusion sociale et d'innovation démocratique à l'échelon local. Il s'agit notamment **d'initiatives de coproduction de politiques entre les gouvernements locaux, les organisations sociales et la population** dans des villes telles qu'Anvers, Bruxelles, Milan, Naples, Newcastle et Cardiff. Dans ces villes, des relations de coopération se sont développées entre les administrations locales et les acteurs sociaux, qui ont contribué à renforcer mutuellement leurs capacités d'impact social. **La vague d'initiatives de solidarité et de coopération qui a émergé en réponse à la crise du COVID-19 a ouvert une nouvelle fenêtre de possibilité pour la promotion de stratégies politiques de transformation sociale urbaine fondées sur des valeurs égalitaires, la participation des citoyens et des logiques d'approfondissement démocratique.**

On peut également citer **les programmes pilotes de revenu minimum garanti**, comme le projet B-MINCOME¹⁸, mis au point à Barcelone; les politiques de logement qui ont réussi, dans des villes comme Vienne, à faire en sorte que 60 % de la population vive dans des logements sociaux; ou encore l'utilisation d'outils d'urbanisme inclusifs (urbanisme social) qui visent, dans des villes comme Berlin, à garantir la diversité sociale dans certains quartiers grâce à l'accès aux logements sociaux.

Pour sa part, l'Amérique latine s'est axée depuis de nombreuses années sur la nécessité de promouvoir des innovations sociales, très souvent portées par la société civile, dans une alliance qui gagne en force avec les gouvernements de certaines villes. Des cadres réglementaires inadaptés, une gouvernance inefficace et un schéma de ressources insuffisantes les y ont contraints. Nous pouvons souligner des projets pertinents tels que **PI-LARES**¹⁹ à Mexico ou le projet **REACTOR**²⁰ à Montevideo. Ce laboratoire urbain est guidé par le groupe de recherche et d'extension en urbanisme collaboratif de la Faculté d'architecture, de design et d'urbanisme de l'Université de la République. Sa mission est de rapprocher l'urbanisme des processus locaux d'autonomisation et de co-construction de propositions collectives dans la construction de la ville.

Dans ce contexte, **l'agenda du genre, les droits des groupes LGTBI+ et l'économie des soins** ont également acquis une place prépondérante dans l'environnement local. Les

18. <https://ajuntament.barcelona.cat/bmincome/es/>

19. <https://pilaes.cdmx.gob.mx/inicio>

20. <https://www.reactoruy.com/proyecto-reactor>

gouvernements locaux des deux régions ont encouragé des actions visant à intégrer les demandes de l'agenda féministe dans leurs politiques publiques. Il est reconnu que la participation et le leadership politiques des femmes sont essentiels à une gouvernance démocratique et inclusive. D'autre part, la présence de femmes dirigeantes dans les processus décisionnels accroît la qualité des politiques promues, car celles-ci tendent à s'articuler autour de la durabilité de la vie, la plaçant ainsi au-dessus des autres intérêts. Outre l'égalité des sexes, il existe un parti pris transversal en faveur de la vie et des personnes. Ici, l'économie des soins prend de l'importance. On peut citer l'exemple de Bogota, qui a mis en place le **Système de Soins de District** pour reconnaître le travail des aidants et garantir leur accès aux droits et aux conditions de bien-être.

« La crise des soins n'est pas une crise pandémique, c'est un problème structurel, ce devrait être une question centrale et structurelle. Elle est essentielle dans les municipalités, car les soins gèrent la vie quotidienne et les soins sont la vie quotidienne, il s'agit d'un point fondamental pour que nous puissions parler de démocratie. Ces questions ne devraient pas seulement être discutées dans les forums des femmes maires, mais aussi dans d'autres sphères plus larges. Il est nécessaire de faire une politique publique en matière de soins. »

Amanda Alexandrian, Experte et membre d'Almena, coopérative féministe.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée.)

Au-delà des innovations promues dans ce domaine par les gouvernements locaux des deux régions, il convient également de remarquer les efforts de certains réseaux pour placer l'agenda des droits et le féminisme au cœur de leurs actions. Il s'agit par exemple de plateformes birégionales telles que l'Union ibéro-américaine des municipalistes, qui a promu la Plateforme ibéro-américaine des agendas de genre, ou l'Union des capitales ibéro-américaines, qui a promu des espaces d'échange d'expériences entre les gouvernements locaux afin de renforcer les politiques publiques axées sur le genre.

La récente initiative de mise en œuvre du **Forum des femmes maires et élues ibéro-américaines**, promue par la Députation de Barcelone, le gouvernement de Mexico, la mairie principale de Bogota et l'Administration municipale de Montevideo, s'inscrit dans cette démarche. Le Forum est conçu comme une alliance politique entre différents gouvernements locaux ibéro-américains dirigés par des femmes, afin de générer des espaces de rencontre, de réflexion, d'échange, de formation et de plaidoyer. L'objectif est d'améliorer le leadership féministe et d'évoluer vers un nouveau municipalisme qui soit capable de construire des politiques locales à partir d'une approche basée sur les droits, qui contribue à la construction d'un nouveau modèle de développement équitable, égal et durable.

« Dans le monde de la coopération et de la solidarité, les droits des femmes occupent une place de premier plan. Un recul à l'échelle mondiale qui se prépare, et il place l'agenda des corps des femmes au cœur des préoccupations. La diversité sexuelle et de genre devrait figurer sur l'agenda ».

Laia Franco, Cheffe du Bureau des politiques d'égalité. Diputació de Barcelona.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée.)

L'une des conséquences de l'accroissement des inégalités et des vulnérabilités dans les deux régions est l'augmentation des différentes formes de **violence urbaine**. Bon nombre des villes les plus violentes du monde se trouvent dans les pays d'Amérique latine ; et une grande partie de cette violence est exercée contre les femmes, dont la vulnérabilité est accentuée par des variables telles que l'âge, l'origine, l'identité et/ou l'orientation sexuelle, la couleur de la peau, le type d'unité de cohabitation, la classe sociale, la religion ou les capacités physiques ou intellectuelles, entre autres.

Mais c'est aussi dans les villes où émergent des réseaux de solidarité et des stratégies locales qui permettent d'aborder le problème de la violence par le biais de logiques de gouvernance urbaine plus affirmées et plus résilientes. Les villes peuvent et doivent être des **territoires de paix**. Le **Forum mondial sur les violences urbaines et l'éducation pour la coexistence et la paix**, dont la quatrième édition se tiendra à Bogota en 2023, constitue un espace de référence pour la collaboration et l'échange d'expériences entre les gouvernements locaux, les organisations de la société civile et le monde universitaire. Il est destiné à ouvrir un processus conjoint de débat, de réflexion et de construction de solutions communes qui favorisent des environnements urbains ayant le pouvoir d'éliminer les expressions de la violence.

Pour finir, il convient de souligner le rôle décisif occupé par les gouvernements locaux pour que **la mobilité humaine, le droit de migrer, de se déplacer et le droit d'asile** – qui sera accentué dans un scénario de crises multiples, climatiques, économiques et géopolitiques - se déroulent dans le plein respect des droits de l'homme. Les villes deviennent le lieu d'accueil et de refuge d'un processus migratoire mondial croissant. Parmi les exemples récents, citons les initiatives de nombreuses villes colombiennes en faveur de la diaspora vénézuélienne, ou le processus d'accueil des réfugiés ukrainiens fuyant la guerre dans les villes européennes.

« Nous n'avons pas assez parlé des crises humanitaires déclenchées par la guerre et la crise climatique. De nombreux réfugiés vont arriver et les municipalités auront besoin d'aide, surtout les petites municipalités. Cette question doit être renforcée dans l'agenda de la coopération décentralisée, car ce sont les municipalités qui devront y répondre ».

Paulina Astroza. Experte. Professeure de droit international. Université de Concepción. Chili.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée.)

Les questions qui peuvent être abordées dans le cadre de la coopération décentralisée :

- Le droit à la ville.
- La cohésion sociale et l'équilibre de la ville pour renforcer les principes de co-responsabilité et de solidarité interterritoriale, et corriger les inégalités, les carences et le manque d'infrastructures et de services publics.
- La participation de la population à l'amélioration de la qualité de la vie à travers leurs mouvements sociaux et la société civile. Promouvoir la coopération public-social, public-communautaire et public-privé afin de générer des synergies au profit de la ville.
- Promouvoir un programme féministe et la participation et l'autonomisation économiques et politiques des femmes.
- Identifier et aborder les causes structurelles de la discrimination, des inégalités et des différentes formes de violence.
- Promouvoir une justice de genre qui garantisse la liberté face à toute forme de violence sexiste, et le plein exercice des droits sexuels et reproductifs des femmes et des personnes LGTBIQ+.
- Développer des approches participatives impliquant la société civile et les communautés locales pour la construction de la paix.
- Les territoires de paix et la promotion de la paix et de la non-violence.
- La mobilité humaine, le droit de migrer, de se déplacer et le droit d'asile, dans le plein respect des droits de l'homme.

2.2. Promouvoir une transition verte et équitable à l'échelon local

Les villes, leurs gouvernements et les acteurs qui y opèrent, jouent un rôle clé dans la transition vers la neutralité climatique. Ils promeuvent des politiques dans des domaines clés tels que les transports, l'utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'urbanisme, la gestion des déchets, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et le logement. Ces politiques sont fondamentales pour réduire les émissions de CO₂, décarboniser l'économie, adapter les sociétés au changement climatique et en atténuer les effets. Mais beaucoup d'entre elles vont plus loin en plaçant la durabilité climatique au cœur de leurs stratégies de développement économique local ; et en plaçant la justice climatique et la résilience au cœur de leurs priorités.

« Lorsque nous parlons de transition écologique, le défi est de faire des politiques dans des limites matérielles ; et cela a une réalité géopolitique, car nous sommes situés dans le privilège de cette réalité (extractivisme). La logique internationale de l'extractivisme, en tant que logique de pouvoir, doit être au cœur du concept de transition écologique. »

Pablo Martínez Osés. Expert Collectif la Mundial. Espagne.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée.)

L'engagement des villes européennes dans la lutte contre le changement climatique ne date pas d'hier et il est accompagné d'écosystèmes d'innovation très pertinents. Les politiques **qu'elles promeuvent pour encourager la mobilité durable et réduire les émissions** — comme la Zone à faibles émissions et les « super îles » promues par Barcelone, ou la Ville des 15 minutes promue par Paris, dont l'exemple est suivi dans des villes telles que Prague —, celles qui sont axées sur **l'efficacité énergétique des bâtiments** — comme le système de *District Heating, ou chauffage urbain*, promu par Stockholm dans le cadre de sa stratégie visant à devenir une ville sans combustibles fossiles en 2040 — ou celles qui s'engagent à stimuler la reprise après la pandémie en s'appuyant sur un parti pris en faveur **de l'économie verte et circulaire** — comme la stratégie Amsterdam Circular 2020-2050 ou le Barcelona Green Deal 2020 -2050 —.

« La ville des 15 minutes : Le projet a pris son envol pour devenir une politique urbaine de transformation des villes désireuses de proposer un nouveau mode de vie plus résilient en matière de climat et de santé. Ce projet propose d'échanger le mode territorial urbain pour une vision polycentrique et multiservice, afin de pouvoir obtenir : un logement décent, un travail à courte distance, des achats en circuit court, une économie régénératrice de proximité, l'éducation et la culture, et la détente. Son objectif est de créer une ville mixte, fonctionnelle, sociale et non ségréguée. Passer de la mobilité forcée à la mobilité choisie. Ce n'est pas une voie facile, une coordination avec la société civile et le secteur privé est nécessaire. Cela provient de l'idée que nous devons changer de modèle pour faire face au changement climatique ».

Carlos Moreno, Urbaniste.

Séance plénière. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Mais les villes d'Amérique latine ne sont pas à la traîne par rapport à leurs homologues européennes. La région dispose d'expériences à forte valeur ajoutée qui démontrent l'engagement climatique du monde urbain latino-américain. Des expériences dans le domaine de la **mobilité durable** — comme le projet de logistique urbaine durable promu par Bogota —, des **énergies renouvelables** — comme le projet Palmas Solar²¹ —, de la biodiversité urbaine — comme la Stratégie de biodiversité urbaine²² promue par la ville brésilienne de Campinas —, des **solutions basées sur la nature** — comme le projet promu par Quito dans le cadre de Clever Cities²³ — ou de **l'économie circulaire** — comme la ville de Rosario en Argentine —.

Néanmoins, parallèlement à leurs efforts pour réduire les émissions et s'adapter aux effets du changement climatique et les atténuer, il ne demeure pas moins important que les villes s'attaquent aux externalités négatives que ces efforts peuvent générer sous forme de nouvelles expressions de l'inégalité. Des phénomènes tels que la **gentrification verte** situent l'agenda de la **justice climatique** à l'échelon local. À cet égard, de nombreuses villes des deux régions ont commencé à développer des solutions dans des domaines tels que la pauvreté énergétique, la promotion de systèmes de transport

21. <https://interactbio.iclei.org/city/campinas/>

22. <https://clevercities.eu/quito/>

23. <https://clevercities.eu/quito/>

public plus efficaces en tant qu'outils d'inclusion sociale, ou en rattachant des politiques de logement social à des politiques de pacification de l'espace public.

Les villes d'Amérique latine, et dans une moindre mesure, les villes européennes, déploient des efforts importants non seulement pour atténuer les effets du changement climatique, mais aussi pour s'y adapter. Dans ce contexte, les **stratégies de résilience** promues par des villes comme Medellín²⁴ (Colombie), Santa Fe²⁵ (Argentine) ou Salvador, toutes comptant sur le soutien du Réseau des villes résilientes²⁶, en sont un bon exemple. D'autre part, il serait bon de réfléchir à la manière d'avancer dans le soutien aux villes qui subissent **des dommages et des préjudices irréversibles découlant du changement climatique**. Il n'y a pas de précédents clairs dans ce domaine, mais c'est une question à considérer d'un point de vue local.

Autre question qui figure à l'ordre du jour dans de nombreuses villes des deux régions depuis quelques années, et qui devient encore plus pertinente avec l'escalade des prix alimentaires mondiaux : la **sécurité et la souveraineté alimentaire**. Le **Pacte de Milan sur la politique alimentaire urbaine**²⁷, signé par 123 villes en 2015, nous rappelait que les systèmes alimentaires actuels sont appelés à fournir un accès constant et sûr à une variété d'aliments adéquats, sûrs, locaux, équitables, sains et nutritifs pour tous ; que l'approvisionnement alimentaire des villes sera confronté à différents obstacles, notamment les déséquilibres dans l'accès et la distribution, la dégradation de l'environnement, la pénurie de ressources, les formes non durables de production et de consommation, les pertes et le gaspillage d'aliments.

Certaines villes comme Rosario en Argentine, Belo Horizonte au Brésil, La Havane à Cuba ou Valence²⁸ en Espagne, suivent une longue tradition dans le développement de programmes d'**agroécologie urbaine** et de sécurité alimentaire. Ces programmes visent à mettre en œuvre des systèmes alimentaires résilients, intégrés, durables et inclusifs qui permettent de libérer l'ensemble des citoyens de la faim et de toutes les formes de malnutrition, dans une logique de durabilité environnementale²⁹.

Pour conclure cette section, il convient de noter que la coopération entre les villes européennes et latino-américaines dans le domaine de la transition climatique est très intense. Outre les solides liens bilatéraux qui les unissent, et qui donnent lieu à de nombreuses initiatives communes, elles trouvent dans les réseaux, spécialisés ou généralistes, un cadre idéal pour l'échange et le travail en commun. Les réseaux tels que ICLEI, C40, Metropolis ou CIDEU en sont de très bons exemples et sont devenus un espace d'apprentissage, d'échange, de capitalisation des innovations et de plaidoyer politique. Les

24. <https://resilientcitiesnetwork.org/medellin/>

25. <https://resilientcitiesnetwork.org/santa-fe/>

26. <https://resilientcitiesnetwork.org/>

27. http://www.foodpolicymilano.org/wp-content/uploads/2015/10/Milan-Urban-Food-Policy-Pact-_SPA.pdf

28. <https://cemas.global/>

29. Corinna Hawkes and Jess Halliday (2017): *What makes urban food policy happen? Insights from five case studies*. International Panel of Experts on Sustainable Food Systems. [ipes-food.org](https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Cities_full.pdf). Disponible sur : https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Cities_full.pdf

flux de relations sont intenses et multidirectionnels, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire étant des modalités en plein essor et offrant un potentiel énorme.

Les questions qui peuvent être abordées dans le cadre de la coopération décentralisée :

- Le plaidoyer politique pour adapter les cadres réglementaires et budgétaires nationaux, et en Europe les communautaires également, aux besoins des gouvernements locaux pour promouvoir une transition écologique juste.
- Le transfert de connaissances et d'innovation dans le domaine des solutions qui peuvent être promues à travers les gouvernements locaux et régionaux dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.
- La mobilisation des ressources pour la promotion d'actions innovantes dans le domaine de la transition climatique et de la justice climatique.
- L'impact du processus de numérisation dans la lutte contre le changement climatique (consommation d'énergie, utilisation de matériaux, etc.).
- Le lien nécessaire entre la transition verte, la justice globale et l'engagement à ce que personne ni aucun territoire ne soit laissé de côté.
- La relation urbain-rural et le défi qu'elle représente en matière de sécurité et de souveraineté alimentaire.
- L'approche des causes structurelles existant derrière le changement climatique.
- Les stratégies de résilience pour l'adaptation aux effets du changement climatique.
- La mobilisation des ressources pour soutenir les territoires qui subissent des dommages et des préjudices irréparables en raison du changement climatique.

2.3. Progresser dans la transition numérique pour une gestion plus efficace et plus juste des défis locaux

L'implication des gouvernements locaux dans le domaine de la numérisation est également très importante. L'arrivée de la 5G, de l'intelligence artificielle, de l'internet des objets, du *big data* et des plateformes d'intermédiation technologique a un effet disruptif sur les villes. D'une part, ils contribuent à améliorer leur fonctionnement (**villes intelligentes**), à offrir de meilleurs services et à les rendre plus et mieux connectés - à l'intérieur du pays et avec le monde; mais, d'autre part, ils posent des défis complexes tels que la **fracture numérique** ou les **inégalités algorithmiques** et ont la capacité d'altérer des secteurs clés comme le logement, la mobilité ou le commerce local, menaçant les droits dans la sphère du travail ou de la personne (vie privée).

« ... le présent technologique n'est pas un fait, c'est un processus et nous devons commencer à en changer la dynamique afin de modifier l'avenir. Il existe des technologies qui peuvent contribuer à la protection des droits, commencer à penser à innover à partir de la sphère publique. La technologie peut contribuer à un monde meilleur et non à un monde plus inégalitaire comme c'est le cas actuellement ».

Gemma Galdon. Fondatrice et PDG d'Éticas Consulting.

Table ronde « Les transitions multiples nécessaires face à la crise systémique actuelle : une transition juste, numérique, écologique, socio-économique et démocratique » (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Pendant des siècles, la technologie a contribué à la recherche de solutions plus efficaces pour aborder les nombreux défis auxquels sont confrontées les villes.

Cette réalité incontestable a pris toute son importance au cours des dernières années avec l'émergence du concept de *smart city* (*ville intelligente*). Un concept qui a été placé au cœur des priorités de nombreux gouvernements locaux dans le monde. En effet, de nombreuses villes ont promu des stratégies visant à faciliter l'introduction de la technologie dans un large éventail de domaines tels que la mobilité et les transports publics, la lutte contre la pollution, la qualité de l'eau, la gestion des espaces publics, la décarbonisation des bâtiments ou l'octroi d'aides aux groupes vulnérables, pour ne citer que quelques exemples. Des stratégies tissées en alliance avec le secteur privé dans une dynamique où l'on ne sait pas qui génère la demande, qu'il s'agisse des besoins identifiés par les gouvernements locaux ou des stratégies *marketing* des grandes entreprises.

Il existe d'innombrables expériences promues par les gouvernements locaux européens pour avancer dans le processus de transition numérique. Des efforts pour améliorer la qualité de l'air à Varsovie³⁰ à l'introduction d'innovations technologiques dans le système de soins de santé à Oslo³¹, en passant par l'utilisation de la réalité virtuelle dans le système éducatif de Kungsbacka³² (Suède) ou le projet Smart Burgas³³, la plateforme urbaine intégrée récemment mise en œuvre par la ville bulgare pour gérer plus efficacement la mobilité, le contrôle de la qualité de l'air et de l'eau et la gestion des déchets.

Cependant, outre-Atlantique, nombreuses sont les villes latino-américaines qui mènent des processus à haute valeur ajoutée dans l'univers du numérique. Medellín promeut les centres de la Vallée du software³⁴, un ensemble de 21 espaces conçus pour promouvoir l'accès de la citoyenneté à l'entrepreneuriat innovant basé sur les technologies. Dans le même ordre d'idées, Ciudad Creativa Digital³⁵ est un pôle urbain situé à Guadalajara. Il concentre des entreprises et des institutions liées à la

30. <https://eurocities.eu/stories/keeping-the-air-clean-in-warsaw/>

31. <https://eurocities.eu/stories/oslo-a-pioneer-in-welfare-technology/>

32. <https://eurocities.eu/stories/is-virtual-reality-the-next-step-for-online-learning/>

33. <https://smartburgas.eu/en>

34. <https://cvs.rutanmedellin.org/>

35. <https://ciudadcreativadigital.mx/>

connaissance dans le domaine de la création de base technologique. Pour sa part, Curitiba a intégré plus de 700 services numériques dans son *appli* municipale, parmi lesquels on trouve notamment les plateformes de soins de santé (SaúdeJá) et d'attention aux citoyens (Curitiba 156).

Toutefois, le potentiel disruptif de la technologie et des processus de numérisation n'est pas neutre et positif par nature. Il existe un consensus sur le fait que **la transition numérique, tout comme la transition écologique, entraîne de nouvelles formes d'inégalité et de nouvelles menaces pour les droits fondamentaux des personnes**. C'est la raison pour laquelle **un nombre croissant de villes s'engagent à placer l'éthique et les droits au cœur de leurs stratégies de numérisation**. Il existe des expériences innovantes et pertinentes telles que le registre algorithmique³⁶ que des villes comme Amsterdam et Helsinki promeuvent. Il permet à la citoyenneté d'être informée de l'endroit où les systèmes d'intelligence artificielle ont été déployés dans la ville, il leur indique d'où proviennent les données, quelles sont ces données et ce qu'ils en font, et il permet aux citoyens de participer en donnant leur feedback.

Il existe une autre question qui n'a pas encore eu d'impact significatif au niveau local, mais qui devrait en avoir un dans les années à venir : celle qui oppose les deux transitions, verte et numérique. Comme cela a déjà été souligné, la contribution de la technologie à une gestion plus efficace de la lutte contre le changement climatique ne fait aucun doute. Mais il est également nécessaire de prendre en compte **l'impact de la technologie et des processus de numérisation sur le climat**. La quantité d'énergie nécessaire pour assurer la transition numérique est très importante et contribue de manière significative à l'augmentation des émissions de CO₂. **Les villes devraient commencer à vérifier l'empreinte carbone de toutes les technologies qu'elles consomment**, tant dans la sphère publique que privée.

Pour conclure cette section, il convient de noter que les échanges entre villes sur les questions numériques sont également de plus en plus fréquents. L'agenda qu'ils abordent comprend à la fois les solutions technologiques et celles liées à la numérisation, et il porte également un regard attentif sur les droits numériques et les stratégies visant à réduire les fractures numériques. Des plateformes telles que la **Coalition des villes pour les droits numériques**³⁷, promue par Amsterdam, New York et Barcelone et qui englobe plus de 50 villes du monde entier, dont deux seulement sont latino-américaines (Curitiba et Sao Paulo) ; ou la **G20 Global Smart Cities Alliance**³⁸, une initiative promue par le Forum économique mondial qui, dans son volet latino-américain, comprend des villes comme Bogota, Medellín, Piura, Brasília, Córdoba et Buenos Aires ; et dans le volet européen, des villes comme Barcelone, Belfast, Bilbao, Karlsruhe, Lisbonne, Milan et Londres.

36. <https://algorithmeregister.amsterdam.nl/en/ai-register/>

37. <https://citiesfordigitalrights.org/>

38. <https://globalsmartcitiesalliance.org/>

Les questions qui peuvent être abordées dans le cadre de la coopération décentralisée :

- Le plaidoyer politique pour adapter les cadres réglementaires et budgétaires nationaux, et en Europe les communautaires également, aux besoins des gouvernements locaux pour promouvoir une transition numérique juste.
- Le transfert de connaissances et d'innovation dans le domaine des solutions qui peuvent être promues à travers les gouvernements locaux et régionaux dans le domaine de la numérisation juste.
- La mobilisation des ressources pour la promotion d'actions innovantes dans le domaine de la transition numérique juste.
- L'impact du processus de numérisation dans la lutte contre le changement climatique (consommation d'énergie, utilisation de matériaux, etc.).
- Le lien nécessaire entre la transition numérique, la justice globale et l'engagement à ce que personne ni aucun territoire ne soit laissé de côté.

2.4. Promouvoir une autre économie afin d'aborder de nouvelles logiques de production plus durables et respectueuses vis-à-vis des réalités locales

Dans le schéma économique prédominant à l'échelle mondiale, les villes fonctionnent comme des plateformes d'atterrissage du capital financier et comme des espaces qui déclenchent des logiques de bulles spéculatives (immobilier, tourisme, loisirs, commercial, etc.). Face à cela, **l'économie sociale et solidaire représente une dynamique liée aux communautés, connectée à la résolution des besoins et génératrice de sociabilité**. Une dynamique qui anime les réseaux et les écosystèmes coopératifs, les chaînes de création et d'appropriation partagées de valeur, les économies vertes et circulaires.

En effet, les expériences d'économie sociale se sont répandues dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique latine, contribuant de manière plus que pertinente à la création d'emplois et d'activités économiques. Les **coopératives et autres formes d'associativisme économique** sont très importantes dans des pays comme l'Espagne, l'Italie, l'Argentine et le Mexique, où elles constituent une partie essentielle de l'économie dans des régions comme le Pays basque, l'Émilie-Romagne et la province de Buenos Aires.

Il s'agit d'un secteur d'activité économique fortement rattaché à l'économie des soins, à la production et à la distribution de denrées alimentaires, ainsi qu'à des secteurs sensibles tels que l'éducation, la santé et la mobilité. Les organisations de l'économie sociale et solidaire, dont le potentiel de croissance est important, tendent à fonctionner sur la base d'une logique d'intégration des sociétés dans lesquelles **elles opèrent, en se focalisant sur les groupes les plus vulnérables, apportant une contribution sans équivoque à la cohésion sociale**.

« La reprise en main de l'économie sociale permet d'identifier les acteurs communautaires afin qu'aucun territoire ni aucun groupe ne soit laissé de côté, et qu'ensemble nous puissions promouvoir l'accès au droit humain au développement. Pour ce faire, nous devons renforcer de nouvelles formes d'organisation de la production, afin de rendre visible l'économie sociale et solidaire pour un développement inclusif. »

José Leonardo Orlando Arteaga. Gouverneur de Manabí. Équateur.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Cependant, **ces organisations continuent à rencontrer des obstacles importants pour fonctionner et ont besoin du soutien du secteur public.** Nous retrouvons un bon exemple de cet état de fait dans les **marchés publics**, qui représentent en Europe 20 % du PIB, et qui devraient être un outil privilégié pour donner la priorité à l'économie sociale et la soutenir. Toutefois, les données suggèrent qu'elle est encore régie par des cadres réglementaires qui favorisent les grandes entreprises de l'économie conventionnelle, au détriment des formes alternatives d'organisation économique.

Les efforts déployés par les gouvernements locaux et régionaux européens et latino-américains pour introduire **des clauses de protection sociale, environnementale et des droits de l'homme** montrent la voie à suivre. Toutefois, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir modifier les cadres réglementaires, notamment en Europe, qui sont encore très axés sur les intérêts des grands opérateurs économiques. Malgré la volonté de nombreux gouvernements locaux et régionaux d'introduire des changements, il sera très difficile de progresser sans la complicité des gouvernements nationaux.

Dans ce contexte, la coopération décentralisée peut jouer un rôle considérable en contribuant aux processus de plaidoyer visant à faire évoluer les systèmes réglementaires; en capitalisant et en reproduisant les bonnes pratiques; et en promouvant des initiatives innovantes qui servent à démontrer la viabilité de modèles alternatifs. Elle a le potentiel de promouvoir des économies urbaines innovantes, liées à la recherche publique et solidement ancrées dans la proximité. Des économies qui, sur ces bases, sont ouvertes à l'économie mondiale de la production, de la création et de la connaissance.

Les questions qui peuvent être abordées dans le cadre de la coopération décentralisée :

- Le plaidoyer politique pour adapter les cadres réglementaires et budgétaires nationaux, et en Europe les communautaires également, aux besoins des gouvernements locaux pour promouvoir l'économie sociale et solidaire.
- La capitalisation et le transfert des bonnes pratiques et de la connaissance.
- La mobilisation des ressources pour la promotion d'actions innovantes pour la consolidation des modèles économiques alternatifs.
- Le lien des institutions de l'économie sociale et solidaire avec les partenariats de coopération décentralisée.

2.5. Progresser vers une transition démocratique qui redonne à la décentralisation une position centrale

Regagner la confiance d'une population lasse après des années de politiques d'austérité qui ont affaibli le système des services publics et l'agenda des droits, tant en Europe qu'en Amérique latine, et le faire dans un contexte de crises multiples comme celui décrit dans ce document, constitue un défi majeur pour les gouvernements locaux et régionaux.

« ... récupérer la sphère publique, combattre la corruption en tant qu'élément qui érode la démocratie, approfondir la décentralisation à l'aide de ressources et de pouvoirs économiques basés sur le principe du droit au territoire et de l'autonomie locale. Lutter contre la criminalisation des organisations de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme, favoriser la communication et les nouveaux leaderships d'opinion, ainsi que la participation des citoyens, la transparence et les alliances publiques communautaires qui permettent la coproduction de politiques publiques ».

Augusto Barrera. Directeur du centre de transfert de connaissance et d'innovation sociale PUCE et ancien maire de Quito.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Comme indiqué dans le premier chapitre de ce document, les deux régions assistent à une **montée du populisme et du nationalisme**, renforcée par un contexte marqué par la **corruption**, la crise générée par la pandémie et les tensions géopolitiques. Cette montée a conduit à la consolidation des options politiques d'extrême droite et à la configuration de gouvernements autoritaires et antidémocratiques, qui remettent en cause les principes essentiels des démocraties libérales dans des pays aussi importants que le Nicaragua, le Salvador, la Hongrie et la Pologne.

Dans ce contexte, **les gouvernements locaux et régionaux sont configurés dans beaucoup de ces pays comme des instances de résistance démocratique**. Une résistance qui opte pour des sociétés ouvertes et cosmopolites, tolérantes et diverses, protectrices des plus vulnérables et conscientes des déficiences structurelles et des injustices présentes dans le système de production, les relations sociales et l'ordre géopolitique qui régissent encore la planète aujourd'hui.

Il existe des expériences très intéressantes qui illustrent comment certains gouvernements locaux tentent de défier leurs gouvernements nationaux et de mettre un frein aux politiques rétrogrades et fortement conservatrices dans des domaines essentiels tels que la lutte contre le changement climatique ou la protection des minorités et des groupes vulnérables comme les migrants. Le **Pacte des villes libres**³⁹ qui regroupe les capitales des quatre pays du Groupe de Visegrád⁴⁰ en est un très bon exemple. Bratislava, Budapest, Prague et Varsovie défient tous leurs gouvernements nationaux populistes en adoptant des relations directes avec les institutions européennes et avec leurs homologues du continent et du monde entier.

39. <https://budapest.hu/sites/english/Lapok/2020/pact-of-free-cities.aspx>

40. L'alliance entre la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque signée en 1991.

Aborder **l'agenda de la décentralisation dans un contexte de régression démocratique** revêt une importance sans précédent en raison du rôle que les gouvernements locaux sont appelés à jouer dans la façon d'aborder les transitions et les transformations évoquées dans ce document. On ne peut espérer qu'ils soient à même de répondre aux énormes défis auxquels ils sont confrontés sans l'aide de **cadres de compétences clairs**, de **systèmes de financement efficaces** qui leur accordent l'**autonomie fiscale** nécessaire pour promouvoir des politiques fiscales transformatrices, et les canaux permettant d'assurer la **collaboration avec les autres niveaux de gouvernement et avec les acteurs opérant sur le territoire**.

Il est nécessaire de bâtir de nouveau le **consensus pour que la coopération décentralisée puisse reprendre l'agenda politique de la décentralisation**. Un agenda sur lequel elle avait misé il y a des années et qui a été mis de côté en raison de la **montée du «solutionnisme»**. Un **agenda politique**, dont l'objectif doit être de faire en sorte que les gouvernements locaux et régionaux puissent définir les réponses que les citoyens exigent, regagner leur confiance et avancer dans un processus de reprise qui soit durable, résiliente et équitable.

Les questions qui peuvent être abordées dans le cadre de la coopération décentralisée :

- Les processus de décentralisation, les compétences et la décentralisation fiscale, ainsi que l'approche des principes d'organisation politique tels que l'autonomie locale ou la subsidiarité.
- L'amélioration des systèmes de gouvernance multiniveaux pour promouvoir des politiques publiques plus efficaces.
- La promotion de mécanismes de gouvernance qui stimulent la participation des citoyens et des acteurs du territoire dans une logique collaborative de co-création ou de co-responsabilité.
- Le plaidoyer pour que les grands opérateurs de la coopération internationale, tels que l'Union européenne et les banques de développement, redonnent la priorité à la coopération décentralisée entre les gouvernements locaux en Europe et en Amérique latine.

3. Notes pour repenser les modalités et l'action de la coopération décentralisée dans un contexte complexe et incertain

Il existe un consensus sur la prise en compte de **la coopération décentralisée en tant que politique publique**. Ce qui se passe dans le monde «concerne» les gouvernements locaux et régionaux. Ils ont conscience que les racines des multiples réalités de leur environnement territorial, qui affectent leur population, se situent à des milliers de kilomètres ou trouvent leur origine dans des décisions mondiales. Les interdépendances qui décrivent le contexte mondial revendiquent une coopération décentralisée qui contribue de manière responsable et solidaire à générer les transformations nécessaires pour faire face aux défis que présentent les territoires. Cohérente et connectée à la réalité locale et, en même temps, avec la capacité de se projeter dans des espaces politiques et institutionnels où des changements globaux peuvent être réalisés.

Sa définition en tant que politique publique nous rappelle qu'il est nécessaire de revoir et de trouver un consensus pour ses objectifs.

Les objectifs de la coopération décentralisée :

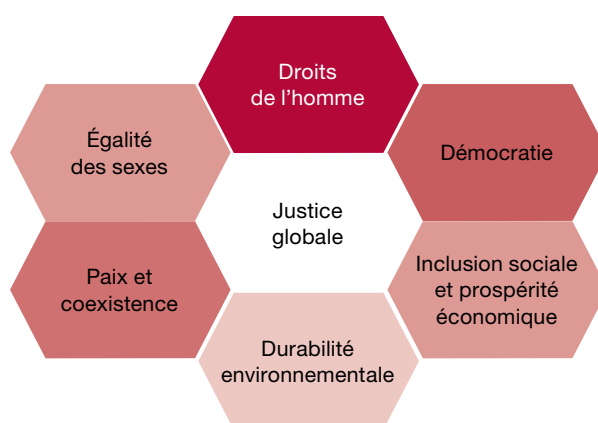
- 1 Renforcer la gouvernance locale et contribuer à la promotion de politiques publiques locales durables, qui s'articulent autour des droits de l'homme.
- 2 Promouvoir à l'échelon local un modèle de développement global, social et équitable et durable d'un point de vue environnemental.
- 3 Contribuer à l'élaboration d'un modèle de gouvernance globale inclusif, démocratique et multiniveau qui donne la parole aux gouvernements locaux et régionaux et qui les implique dans les processus de prise de décisions.
- 4 Promouvoir la citoyenneté globale avec la participation de tous les agents qui coexistent sur le territoire.
- 5 Contribuer à la consolidation des droits de l'homme, de l'agenda 2030 pour le développement durable, du nouvel agenda urbain, de la déclaration de Paris sur le changement climatique et d'autres agendas convenus au niveau international qui ont un impact sur la construction d'un modèle de développement basé sur les principes d'équité, d'égalité, de durabilité et de droits de l'homme.

En partant de ces objectifs, nous pouvons affirmer que la coopération décentralisée promue par les gouvernements locaux et régionaux représente un pilier permettant d'accélérer la mise en œuvre de politiques publiques visant à rendre effectifs les droits universels grâce à des services publics de qualité : le droit à la santé, à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement, à un travail et à un logement décent pour tous, ainsi que

le droit à une vie sans violence ni discrimination. Ce à quoi il convient d'ajouter le droit à un environnement sain ; le droit à la ville de manière libre et sûre (notamment pour toutes les filles et les femmes).

La démocratie, l'égalité et la promotion des droits de l'homme, la durabilité sociale et environnementale, la culture de la paix, la justice et la coexistence sont les principes qui doivent inspirer l'action des collectivités locales sur le territoire et dans la sphère internationale. En partant d'un exercice de cohérence, des itinéraires de travail innovants sont générés, qui relient l'action politique locale à la présence internationale et à l'action de plaidoyer mondiale.

Figure: Principes de la coopération décentralisée pour les citoyens et la justice globale



Source : élaboration des auteurs

Dans l'étude « La coopération décentralisée, un mécanisme de lutte contre les inégalités et de renforcement de la démocratie dans les territoires »⁴¹ publiée par l'Observatoire de la Coopération Décentralisée à l'issue de la conférence qui s'est tenue à Montevideo en 2019, il a été constaté que **la coopération décentralisée a évolué de manière remarquable, passant de modèles classiques, d'assistantats et verticaux à des modèles horizontaux, articulés autour de la logique de construction de partenariats entre pairs**. Toutefois, il a également été noté que cette évolution « a eu lieu davantage dans le récit que dans la pratique, dans les constructions académiques et dans les modèles tirés de la connaissance, plutôt que dans la réalité des gouvernements locaux et régionaux ».

41. <https://www.observ-ocd.org/es/library/la-cooperacion-descentralizada-como-mecanismo-para-abordar-las-desigualdades-y-fortalecer>

« Il existe souvent un grand écart entre le discours et la pratique. Les instruments et les modalités ne sont pas le problème, mais il convient peut-être d'arrêter de leur accorder une place centrale. Nous devons nous appuyer sur les objectifs des villes, puis rechercher une cohérence globale et un alignement au niveau municipal. Au lieu d'essayer de transversaliser la coopération. Elle travaillerait dans des délais plus longs. Donner plus de voix aux pays du Sud dans les processus de planification (plans directeurs). Appréhender la coopération comme un processus et non comme un ensemble de projets ».

Xavi Martí. Expert en coopération décentralisée. Nadir Perspectiva.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Actuellement, **la coopération décentralisée s'exprime à travers un éventail large, divers et complexe de modalités et de formes d'intervention qui répondent à des logiques pas toujours harmonieuses.** Le tableau suivant nous en offre un résumé.

Tableau 1. Typologies et modalités de la CD

Modalité	Typologie	Approche	Canal	Flux	Type d'intervention
Coopération directe	Partenariat	Vertical	Accords de collaboration bilatéraux ou multilatéraux	Nord-Sud Sud-Sud	Transfert d'aide (projets, financement, ressources, etc.)
		Horizontal (entre pairs)	Accords de collaboration bilatéraux ou multilatéraux	Nord-Sud Sud-Sud Triangulaire	Plaidoyer politique Gestion des connaissances et de l'innovation Coopération technique Apprentissage Projets pilotes
	Réseaux	Conventionnels	Adhésion (avec cotisation)	Nord-Sud Sud-Sud Triangulaire	Plaidoyer politique Gestion des connaissances et de l'innovation Projets pilotes
		Multiacteurs	Adhésion (sans cotisation)	Nord-Sud Sud-Sud Triangulaire	Plaidoyer politique Gestion des connaissances et de l'innovation Projets pilotes
		Alliances éphémères	Non institutionnalisées	Nord-Sud Sud-Sud Triangulaire	Plaidoyer politique
Coopération induite	Partenariat	Horizontal (entre pairs)	Subventions par participation à des appels à propositions	Nord-Sud Sud-Sud Triangulaire	Projets pilotes

Coopération indirecte	Soutien aux tiers (ONGD, tiers secteur, activisme, universités, secteur privé, etc.)	Intermédiation	Subventions par le biais d'appels à propositions	Nord-Sud	Projets
Éducation à la justice globale	Action directe	Concertation	Accords de collaboration bilatéraux ou multilatéraux	Nord-Sud Sud-Sud Triangulaire	Plaidoyer politique Citoyenneté critique
	Soutien aux tiers (ONGD, tiers secteur, activisme, universités, secteur privé, etc.)	Intermédiation	Subventions Par le biais d'appels à propositions	Nord - Nord	Plaidoyer politique Citoyens critiques

Source : élaboration des auteurs

Les sections suivantes décrivent les principales modalités de coopération décentralisée, en soulignant les éléments de valeur ajoutée qu'elles apportent, les résistances qu'elles rencontrent, voire les contradictions qu'elles suscitent. La première porte sur les cadres de référence nécessaires au déploiement des diverses modalités de coopération décentralisée dans un contexte de cohérence des politiques publiques (CPD). La deuxième examine l'évolution de la coopération décentralisée directe et se focalise sur les approches et les flux qui permettent de l'orienter vers des contextes de plus grande efficacité et d'impact. La troisième se focalise sur la coopération décentralisée induite et sur la coopération décentralisée indirecte en tant que modalités se caractérisant par l'intermédiation, son potentiel et les contradictions qu'elle rencontre. La quatrième se focalise sur l'éducation à la justice globale en tant que modalité exigeant une plus grande visibilité et un meilleur développement. La dernière section s'intéresse au lien entre la coopération décentralisée et certaines formes de diplomatie publique ayant un fort ancrage local.

« Les modalités et les instruments ne devraient pas être gravés dans le marbre. Ils doivent être flexibles et adaptés à chaque situation. Les mêmes instruments ne conviennent pas aux différentes institutions (gouvernement national, autonome, local, etc.). Nous avons besoin de cadres aussi larges que possible afin de pouvoir continuer à travailler dans un contexte qui évolue rapidement. Sinon, ils expireront en l'espace de quelques années. »

Ainara Arrieta Archilla. eLankidetzta - Agence basque de Coopération pour le Développement.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

3.1. Un cadre de référence et de cohérence

Dans ce contexte de dispersion, au sein duquel coexistent différentes logiques, modalités et types d'intervention, **la coopération décentralisée a besoin d'un cadre de référence qui lui confère une plus grande cohérence** et une capacité d'impact pour

générer les transformations vers lesquelles elle tend. Un cadre de référence mettant en valeur sa spécificité en tant que forme de coopération internationale de proximité qui positionne le territoire et ses acteurs au cœur. Un territoire et des acteurs qui, comme nous l'avons vu, jouent un rôle clé pour avancer vers une reprise durable, équitable et résiliente. En ce sens, il convient de souligner l'importance de **concevoir la coopération décentralisée comme faisant partie d'un processus territorial et non comme un ensemble isolé de projets.**

Incontestablement, l'**Agenda 2030 pour le développement durable** offre un cadre de référence incontournable. Au-delà des 17 Objectifs de développement durable et des 169 cibles qui les articulent, les principes qui sous-tendent l'agenda définissent les piliers sur lesquels revoir la coopération décentralisée dans ce contexte de crises et de transitions multiples. Par conséquent, il est essentiel que la coopération décentralisée aborde le développement durable des territoires dans une perspective intégrale et holistique, qui prend en compte toutes ses dimensions (économique, sociale, culturelle, environnementale et politique) ainsi que tous les actifs, ressources et acteurs qui opèrent dans ces territoires. Il convient également d'opter pour la collaboration et la coresponsabilité comme formes de gouvernance pour la promotion de politiques publiques plus efficaces. L'ensemble repose sur l'engagement de rendre compte des résultats obtenus et de capitaliser les enseignements tirés.

« L'Agenda 2030 place la durabilité au cœur des débats ; elle constitue un élément de pédagogie citoyenne et permet d'utiliser un langage transnational, qui s'implante dans la sphère locale ».

José Luis Fernández Casadevante (Kois). Expert en transition socioécologique, GARUA coopérative de travail.

Table ronde « Les transitions multiples nécessaires face à la crise systémique actuelle : une transition équitable, numérique, écologique, socio-économique et démocratique » (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Dans une logique très proche, l'OCDE reprend dans une étude⁴² publiée en 2018 les principes qui guident la coopération décentralisée. Ces principes sont :

- **Réciprocité** : qui garantit des relations bidirectionnelles générant des avantages entre les parties, ce qui permet de dépasser l'approche de type donateur-réципиendaire.
- **Proximité** : fondé sur le concept de subsidiarité, il souligne que les gouvernements locaux et les acteurs locaux sont les mieux placés pour aborder certains défis en raison de leur proximité avec les citoyens.
- **Gouvernance territoriale** : souligne que l'objectif principal de la coopération décentralisée est de renforcer la gouvernance locale par le biais de la mobilisation des autorités locales et des autres acteurs du territoire. Dans ce cadre, la collaboration, la concertation et la codécision entre les autorités décentralisées et les acteurs non gouvernementaux sont essentielles.

42. OECD (2018), *Reshaping Decentralised Co-operation. The key role of cities and regions for the 2030 Agenda*. OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264302914-en>

- **Partenariat territorial** : contrairement aux formes traditionnelles de la coopération internationale au développement, la spécificité de la coopération décentralisée se définit à travers des partenariats entre gouvernements locaux. Un partenariat qui s'articule autour d'un agenda politique commun visant à obtenir des résultats concrets.

En parallèle, il convient d'examiner d'autres approches qui peuvent offrir une référence valable pour la coopération décentralisée, en comblant le fossé entre le discours et la pratique. Plus précisément :

- **Approche des droits de l'homme et promotion de la démocratie.** Cette approche place la promotion des droits de l'homme et de la démocratie (ou le souci de la démocratie) au cœur des processus de développement durable. Dans un contexte de montée de l'autoritarisme, cette approche devient particulièrement pertinente, également au niveau territorial, et appelle à surmonter les cloisonnements en intégrant la démocratie et l'agenda des droits en tant que cadres de référence pour toutes les politiques qui sont promues au niveau local.
- **Approche de la cohérence des politiques (CDP) pour le développement durable et la justice globale.** Cette approche propose un nouveau paradigme de développement inclusif et durable à travers la reconnaissance des interdépendances qui existent entre les différents territoires, les différentes dimensions de la vie (sociale, économique et environnementale) et les différentes générations. Elle appelle à la nécessité de promouvoir un travail intégré et cohérent entre l'ensemble des politiques et des programmes promus par le gouvernement local et les acteurs opérant dans la ville.
- **Approche territoriale du développement local.** Contrairement aux objectifs visés dans l'approche sectorielle, cette approche a pour objectif d'intervenir sur le territoire à partir d'une vision holistique qui prend en compte les différentes dimensions de son développement durable - économique, sociale, environnementale et culturelle - ainsi que tous ses actifs, y compris les ressources disponibles et les acteurs qui y opèrent. L'approche territoriale permet de définir des stratégies de coopération décentralisée, fondées sur la réalité et les actifs d'une zone définie, en tenant compte de ses besoins, de ses aspirations, de ses défis et de ses opportunités, ainsi que de ses faiblesses et de tous les facteurs qui peuvent représenter une menace. Elle se base sur une vision globale et concertée du territoire, qui recherche l'intégration des ressources endogènes et vise plus de coordination et de complémentarité avec celles partagées avec d'autres territoires. Elle prend en compte les diverses réalités en fonction de leurs différentes composantes : sociales, politiques, physiques, environnementales, culturelles et économiques. Cette approche considère les acteurs du territoire, tant publics que privés, comme des actifs essentiels et propose la promotion de formes de gouvernance collaborative basées sur le dialogue, la consultation, la co-responsabilité et la co-création⁴³.

43. *Modèle pour la territorialisation des politiques publiques nationales en Amérique latine. Guide pour la mise en œuvre.* Outils EUROsocial N° 75. https://eurosocial.eu/wp-content/uploads/2021/11/HERRAMIENTA_75.pdf

« Nous devons considérer le concept de justice globale comme l'essence de la coopération ».

Natalia Biffi. Coordinatrice de Plaidoyer Réseaux – Réseau de solidarité pour la transformation sociale.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

3.2. La coopération directe. Évolution dans un contexte de vastes résistances contre le changement

L'évolution des différentes formes de coopération directe a été largement débattue et abordée dans la littérature spécialisée⁴⁴. Bien que cette évolution ait eu lieu plus dans le récit que dans la pratique, il est indiscutable qu'il y a eu une évolution et il est nécessaire de la mettre en évidence. Il convient de le faire, car le contexte actuel exige une coopération décentralisée plus efficace, orientée vers les besoins des territoires, de leurs citoyens et des acteurs qui y opèrent; et pour réaliser de véritables changements et transformations face aux défis mondiaux.

Il n'existe pas de définition claire du concept de **coopération décentralisée directe**. Cependant, nous pouvons affirmer qu'il s'agit du type de coopération décentralisée qui se déroule entre les gouvernements locaux et régionaux dans une logique de **partenariat**, qui repose sur le dialogue politique et qui peut/doit impliquer les acteurs du territoire. En général, ce type de coopération se déploie sur la base d'accords bilatéraux ou multilatéraux, s'exprime à travers différents flux de coopération et prend la forme d'une vaste typologie de formes d'intervention allant du plaidoyer politique à la promotion de projets pilotes, en passant par la gestion des connaissances et l'innovation, la coopération technique et l'apprentissage mutuel.

La coopération décentralisée directe a une longue histoire, à commencer par les premières expressions de nature assistanciale, axées sur la configuration de relations verticales entre des gouvernements locaux dotés de niveaux de développement inégaux, et dans lesquelles la valeur ajoutée est centrée sur le transfert unidirectionnel de l'aide. Cette aide peut consister en un transfert de ressources économiques (pour financer des projets), de matériaux et/ou de connaissances spécialisées. **Bien que la coopération directe ait considérablement évolué, cette approche verticale ou basée sur l'assistance est encore très présente dans la pratique.** Pour la surmonter, il est nécessaire de vaincre une résistance importante. La logique selon laquelle le financeur fixe l'agenda prévaut toujours, et il ne faut pas oublier que les collectivités locales et régionales européennes continuent de financer une grande partie des liens qu'elles entretiennent avec leurs homologues d'Amérique latine. Mais, d'un autre côté, et tout aussi important, les gouvernements locaux et régionaux d'Amérique latine continuent d'aborder la coopération décentralisée comme un moyen d'obtenir des financements.

44. Fernández de Losada, A. (2017). *Shaping a new generation of decentralised cooperation For enhanced effectiveness and accountability*. CPMR and Platforma. <https://bit.ly/3OK4WqZ>

OECD (2018), *Reshaping Decentralised Co-operation. The key role of cities and regions for the 2030 Agenda*. OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264302914-en>

Cependant, un nombre croissant de voix critiques fait appel à la nécessité de prendre conscience des effets contre-productifs des relations qui génèrent la dépendance et une durabilité nulle. C'est pourquoi, ces dernières années, d'autres formes de coopération directe ont gagné en force et en centralité, axées sur la construction de relations de partenariat horizontales, de pair à pair - bien que fonctionnant dans des conditions asymétriques - (Fernández de Losada, 2017) qui transcendent et s'éloignent du paradigme Nord-Sud. Il s'agit de relations de nature bidirectionnelle, dans lesquelles la valeur ajoutée réside dans le dialogue politique entre les parties (coopération globale), bien que la composante financière puisse avoir une importance substantielle. Ce type de relation prend généralement la forme d'accords de coopération technique ou d'initiatives d'apprentissage mutuel, visant principalement à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des partenaires.

« L'Amérique latine et l'Europe ne sont pas si différentes. C'est pourquoi la coopération décentralisée est si précieuse. Nous devons nous rencontrer pour identifier les problèmes communs et les solutions qui fonctionnent dans les territoires. Il n'y a pas seulement de grandes villes, il y a aussi des villes intermédiaires et petites, des régions, des zones rurales ».

Marcela Andino Ramos. CONGOPE Marcela Andino Ramos (CONGOPE).

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Revendiquer l'horizontalité, le concept de partenariat signifie s'orienter définitivement vers le travail dans une logique de pairs qui relèvent ensemble des défis communs. Des pairs qui placent le dialogue politique d'une part, et la connaissance, l'expérience et l'apprentissage, d'autre part, au centre de l'équation. Ce changement de paradigme nécessite une vision, une volonté politique et tout particulièrement, de la générosité. Vision et générosité pour transcender les intérêts locaux et se concentrer sur les intérêts partagés ; pour rassembler en générant des alliances, en intégrant des acteurs du territoire (et de l'extérieur) dans les partenariats qui se construisent ; et pour rendre compte des résultats effectivement obtenus, en assumant des responsabilités et en capitalisant les expériences.

Quels sont les paramètres qui décrivent les partenariats de coopération décentralisée les plus avancés et efficaces ?

- Le leadership politique pour la promotion des partenariats et la mobilisation d'acteurs et de ressources territoriaux.
- Le dialogue politique, cadre de référence pour aborder de manière complète les défis qui sont partagés.
- La connaissance, l'innovation, l'expérience et l'apprentissage au cœur des actions.
- La gestion des connaissances et l'innovation et l'échange et le transfert en guise de méthodologie de travail.
- Inclure les acteurs du territoire et de l'extérieur du territoire dans les relations qui se bâtissent.
- L'orientation vers des résultats concrets et mesurables.
- La responsabilisation, élément d'articulation de la volonté de démocratiser les partenariats.

Dans ce contexte de changement de paradigme, certaines formes de coopération directe semblent avoir un potentiel de transformation particulièrement important. Dans ce qui suit, nous nous concentrons sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, et sur les réseaux ou coalitions dits éphémères en tant qu'expressions de la coopération directe, visant clairement à dépasser la logique assistancialiste Nord-Sud.

3.2.1. La coopération Sud-Sud et triangulaire, accélératrice d'un changement de paradigme dans la coopération décentralisée directe

En effet, les nouveaux flux qui façonnent la réalité de la coopération décentralisée directe (et de la coopération internationale dans son ensemble) acquièrent une pertinence sans précédent. **La coopération décentralisée Sud-Sud et la coopération triangulaire⁴⁵ apparaissent comme des formes de relations ayant le potentiel de se souscrire aux paramètres qui décrivent aujourd'hui les formes les plus avancées de coopération directe.**

La coopération Sud-Sud englobe les relations de coopération au développement entre les pays dits du Sud. Les relations peuvent être de nature diverse, politique, culturelle, sociale ou économique, et peuvent se maintenir entre différents acteurs. Selon le PNUD, il s'agit de la « coopération technique entendue comme tout « processus » par lequel « deux ou plusieurs pays, deux ou plusieurs territoires en développement acquièrent des capacités individuelles ou collectives à travers des échanges coopératifs de connaissances, de compétences, de ressources et de collaboration technique ».

L'un des débats soulevés par cette modalité consiste à discerner dans quelle mesure il s'agit d'un changement de modèle ou d'une répétition d'inerties en matière d'inégalités dans les relations et de conditionnalité de l'aide aux intérêts des donateurs. En ce qui concerne la coopération décentralisée, le fait que des relations plus horizontales soient facilitées, qu'il soit plus aisé de travailler sur les priorités des participants, que le partenariat avec la population soit facilité, et que la valeur ajoutée se trouve par-dessus tout dans l'échange d'expériences montre que les pratiques se rapprochent d'une vision de la coopération décentralisée qui aborde les défis mondiaux du point de vue du Sud global afin de faire face à ces défis.

45. Pour plus d'informations, voir sur Ojeda Medina, Tahina (2020) : Le rôle stratégique des gouvernements locaux et régionaux dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 : expériences de coopération Sud-Sud et triangulaire. Présente des expériences de gouvernements locaux et régionaux, organisées en deux groupes : le premier décrit comment le processus de localisation des ODD dans la planification du développement durable se déroule en Colombie, au Mexique et au Brésil, dans le cadre de schémas politiques multiniveaux, et avec une participation multiacteurs ; le second détaille deux projets liant des gouvernements locaux et régionaux en Argentine, au Chili, en Uruguay, au Paraguay et au Brésil dans des processus décentralisés de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire liés à des ODD spécifiques. Ojeda Medina, Tahina. Dans la revue OASIS, pages 9 à 29, janvier - juin 2020 (APOST-53).

« Pour pouvoir dire quelles modalités nous utiliserons, nous devons procéder à une évaluation critique, et nombre de ces éléments ont été mentionnés ici. Quel Sud-Sud ? L'acceptons-nous ou non ? Nous devons d'abord réaliser cet exercice et voir ensuite si nos sujets institutionnels politiques et l'échafaudage social qui va avec, si notre coopération décentralisée a besoin de certaines modalités de coopération ou non. Nous ne pouvons pas proposer de nouvelles modalités sans envisager un équilibre critique ».

Daniel García. Conseiller DEMUCA.

Ateliers. Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

En tout cas, les facteurs qui peuvent accompagner une coopération décentralisée Sud-Sud et une coopération triangulaire seraient caractérisés par une relation basée sur une compréhension mutuelle des facteurs historiques ; une contribution à l'intégration régionale qui permet l'introduction de nouveaux paradigmes de développement (défis globaux), et des relations peuvent être établies entre des territoires ayant des problèmes similaires, malgré la différence de revenus, de conditions institutionnelles ou socio-économiques des territoires.

Tableau 2. Principes et particularités de la CSS-D

Format	Type
Principes	Caractéristiques distinctives
Collaboration mutuelle, horizontalité et solidarité	Restreinte à la sphère publique
Réciprocité et responsabilité partagée	Le caractère Sud-Sud
Respect de la pertinence locale de la coopération	L'accent est mis sur la dimension technique
Complémentarité et valeur ajoutée de la coopération	Diverse et différenciée
Pas de conditionnalité	Caractère de gouvernance multiniveau
Adoption des principes du développement durable (A2030 et NUA)	Participation d'autres acteurs sociaux dans la coopération décentralisée

Source: Ponce Adame (2017).

Les principes énoncés pour la coopération Sud-Sud sont applicables à la **coopération décentralisée triangulaire**⁴⁶. L'OCDE-CAD considère la coopération triangulaire comme une modalité et reconnaît qu'elle peut être utilisée par tous les partenaires (pays et territoires) qui participent à des projets de coopération au développement, quel que soit leur niveau de revenu. Ses principes sont l'horizontalité appliquée aux relations, la

46. Pour en savoir davantage, voir l'étude spécifique de Martínez Osés, P (2022) : *Notes pour un écosystème ibéro-américain de coopération Sud-Sud et triangulaire décentralisée*. Étude commandée par le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), dans le cadre du projet « Une coopération triangulaire innovante pour un nouvel agenda de développement », élaboré par le SEGIB, avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DG DEVCO) de la Commission européenne.

génération de connaissances et une approche territoriale qui se traduit par des politiques publiques.

Un récent rapport du Secrétariat général ibéro-américain⁴⁷ met l'accent sur le fait que des valeurs telles que les relations horizontales et l'entraide émergent des pratiques et des discours de la coopération décentralisée Sud-Sud et triangulaire. On considère que l'écosystème de la coopération décentralisée Sud-Sud et triangulaire (dans la sphère ibéro-américaine) souligne les points suivants :

- Le caractère politique des relations de coopération ;
- L'orientation de celles-ci vers le renforcement des politiques publiques locales,
- L'accent mis sur la réponse aux défis spécifiques des territoires et des contextes locaux et régionaux ; et
- l'accent mis sur l'échange d'expériences et d'innovations visant à générer des connaissances appliquées pour être partagées.

La coopération décentralisée Sud-Sud et triangulaire constitue une valeur différentielle pour la promotion du dialogue politique et des échanges techniques multiveaux, pour le développement de processus de planification partagée et le développement d'initiatives conjointes, pour l'appropriation d'expériences, de solutions et leur adaptation aux réalités locales. Dans ce domaine, la coopération décentralisée apporte une solide connaissance des enjeux et des contextes dans lesquels elle travaille. Pour cette raison, il est nécessaire de renforcer la capacité de leadership stratégique et d'articulation politique de la coopération décentralisée en se basant sur une plus grande disponibilité des ressources pour ces modalités. Cette question continuera à être une demande des gouvernements locaux du Sud global.

Le programme ADELANTE promu par la Commission européenne constitue un bon exemple. Son objectif est de promouvoir les relations horizontales entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et entre ces pays et l'Europe, afin de renforcer l'échange de connaissances et d'exploiter la capacité de tous les partenaires à fournir des solutions pour le développement durable. ADELANTE 2⁴⁸ un programme innovant auquel participent différents gouvernements locaux, est en cours. Son objectif général est de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 grâce à des initiatives de coopération régionale renforcées. D'autre part, le projet **Mirada Ciudadana**⁴⁹ a contribué aux stratégies de renforcement institutionnel des municipalités partenaires, en reliant la bonne gouvernance à la réduction des écarts d'inégalité à travers une approche d'inclusion sociale et la promotion de la participation citoyenne. **Mirada Ciudadana** travaille avec 17 municipalités du MERCOSUR, avec la participation d'institutions espagnoles telles que la Fédération espagnole des municipalités et des provinces (FEMP),

47. Étude sur la Coopération Sud-Sud et triangulaire décentralisée dans les domaines ibéro-américain et européen

48. <https://www.adelante2.eu/es/el-programa-adelante-2>

49. <https://www.adelante-i.eu/mirada-ciudadana#descr>

l'Université Complutense de Madrid et l'Institut national d'administration publique (INAP).

3.2.2. Réseaux et coalitions stratégiques/éphémères

Les réseaux internationaux de gouvernements locaux constituent un espace adéquat pour la promotion d'actions de coopération décentralisée directe bilatérale ou multilatérale. Il s'agit aussi bien de celles qui l'incluent parmi leurs objectifs fondateurs (comme le Centre ibéro-américain de développement stratégique urbain, CIDEU); de celles qui, sans l'avoir parmi leurs objectifs prioritaires, offrent des espaces idéals pour les partenariats et les initiatives (comme Villes et gouvernements locaux unis ou Metropolis); ou bien des réseaux de coopération décentralisée sud-sud (comme Mercociudades).

Cependant, au cours des dernières années, ce que certains auteurs ont nommé les **réseaux éphémères ou stratégiques** (Malé, 2019; Fernández de Losada, A. & Zapata, E., 2022), sont apparus. Il s'agit d'espaces visant à influencer des domaines spécifiques de l'agenda international ou régional, qui trouvent dans les relations de coopération décentralisée un facilitateur nécessaire pour former des alliances. Des alliances ad hoc, non formalisées, qui fonctionnent parallèlement aux réseaux traditionnels et aux plateformes multiacteurs, et qui visent à promouvoir des stratégies de plaidoyer dans des domaines spécifiques, où les gouvernements locaux sont soumis à la pression des citoyens (à l'image de l'initiative Ciudades por la Vivienda Adecuada [Villes pour le logement adéquat], signée à New York dans laquelle convergent notamment Barcelone, Paris, Londres, Vienne, Montréal, New York; Montevideo et Medellín) ou dans un contexte de confrontation avec leurs gouvernements nationaux (gestion des pandémies sanitaires, crise climatique, migrations et réfugiés).

Ces alliances permettent de soutenir activement ce que l'on nomme la « **diplomatie des villes** » en promouvant des valeurs de paix, de durabilité, de respect des droits de l'homme, etc., dans le cadre d'une planification de plaidoyer sur des questions spécifiques, afin d'atténuer les effets globaux sur les territoires.⁵⁰

Il est important de noter que ces alliances sont principalement basées sur le dialogue politique entre les différents gouvernements locaux. Il convient de noter que l'approche qu'implique cette modalité de coopération décentralisée, où le gouvernement local ou régional mène des actions concrètes, peut souvent être réalisée sans dépenses financières importantes. En ce qui concerne la nature des relations, elles peuvent être formelles et institutionnalisées ou informelles. On peut dire qu'elles fonctionnent dans une logique impliquant moins de bureaucratie et plus de résultats. Il s'agit souvent de liens non institutionnalisés et de courte durée, établis dans le cadre de la poursuite d'un objectif spécifique; mais ils peuvent aussi souvent aboutir à la formation de processus plus larges, destinés à faciliter la connaissance mutuelle et l'échange d'informations et d'expériences dans la poursuite de l'objectif fixé.

50. Pour plus d'informations, veuillez consulter le cahier n° 9 d'AL-LA : *Des alliances locales pour des défis mondiaux*

3.3. La coopération décentralisée indirecte et la coopération décentralisée induite. Concertation ou dépendance ?

Bien qu'elles diffèrent dans leur configuration, la coopération décentralisée indirecte et la coopération décentralisée induite ont quelque chose en commun. Les gouvernements locaux et régionaux qui interviennent le font en coordination avec d'autres acteurs. Dans le cas de la coopération indirecte, avec des organisations de la société civile spécialisées dans la coopération internationale, des universités ou le secteur privé ; dans le cas de la coopération décentralisée induite, avec des organisations multilatérales, des agences nationales, et même des organisations philanthropiques. Dans les deux cas, un débat, et pas des moindres, se pose et doit être abordé : ces modalités sont-elles orientées vers des formules efficaces de coordination et de collaboration, ou génèrent-elles des relations de dépendance ?

Dans des pays comme l'Espagne ou l'Italie, la plupart des gouvernements régionaux et des villes moyennes et grandes disposent d'**instruments financiers servant à soutenir les acteurs du territoire qui travaillent dans le domaine de la coopération internationale au développement** (appels à propositions publics pour la coopération au développement ou pour l'éducation à la justice mondiale). Comme cela a été souligné lors de la dernière conférence de l'OCD UE-AL qui s'est tenue à Montevideo, ce soutien répond à une double logique. Il contribue, d'une part, au développement durable et humain des pays partenaires avec lesquels les organisations travaillent et, d'autre part, au renforcement du tissu associatif solidaire et à la génération d'une conscience critique et de citoyens informés sur les grands défis de la planète.

Au-delà du renforcement de leur propre tissu associatif, il a également été souligné que la collaboration avec les ONGD a permis à de nombreuses collectivités locales européennes d'entrer en contact avec d'autres réalités et avec la coopération internationale, d'établir des contacts et des partenariats avec des gouvernements locaux d'autres régions du monde, et de disposer de connaissances et d'expériences difficiles à trouver au sein du gouvernement local lui-même et/ou de la ville ou de la région. Cependant, le rôle prépondérant que les ONGD ont occupé et continuent d'occuper dans de nombreux contextes a entraîné une série de dysfonctionnements qui remettent en question l'efficacité de la coopération indirecte.

D'un côté, la logique de travail par le biais d'**appels à propositions publics** a confié à de nombreuses ONGD européennes un rôle d'intermédiation de projets et a éloigné leurs homologues, les organisations de la société civile dans les pays où elles travaillent, des gouvernements locaux qui financent les projets. D'autre part, la logique du travail sur la base de projets se heurte fréquemment au soutien de processus de plus longue durée et, vraisemblablement, de plus grand potentiel pour générer des transformations durables. Pour finir, la dépendance de nombreuses ONGD vis-à-vis des aides et des subventions accordées par les gouvernements locaux et régionaux (liée à une perte de base sociale) entraîne, dans certains cas, une certaine résistance à l'introduction de changements et à l'acceptation que d'autres acteurs clés du développement, tels que le secteur tertiaire, les universités ou le secteur privé, soient impliqués.

Par ailleurs, l'analyse de la réalité indique que dans la plupart des cas, les gouvernements locaux et régionaux qui promeuvent des stratégies de coopération indirecte ne les relient pas à leurs propres stratégies de coopération directe ; en d'autres termes, les ONGD et autres institutions qui reçoivent un financement ne développent pas nécessairement des initiatives sur les territoires des partenaires (gouvernements locaux et/ou régionaux) du gouvernement financeur. Le manque d'articulation entre les stratégies de coopération directe et de coopération indirecte peut contribuer à la fragmentation et à l'isolement des initiatives financées, ce qui est clairement contraire aux principes d'efficacité de l'aide et de cohérence des politiques.

Pour sa part, **la coopération induite** a pris une grande importance au cours des dernières années en tant que force motrice qui a permis d'établir une coopération décentralisée au sein du système de coopération internationale au développement. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 4 de ce document, il existe plusieurs organisations multilatérales, et plus récemment, des organisations philanthropiques, qui soutiennent, d'une manière ou d'une autre, la coopération décentralisée directe.

Il existe un consensus sur le fait que le soutien des organisations multilatérales et des institutions philanthropiques a contribué à ce que la coopération décentralisée progresse vers des modalités horizontales plus efficaces selon le principe décrit dans la section précédente. Des instruments tels qu'URBAL, le programme thématique « Organisations de la société civile et des autorités locales⁵¹ ou le Programme de coopération internationale urbaine et régionale (IURC),⁵² ont contribué à ce que la coopération décentralisée place au cœur la connaissance, l'innovation et les solutions aux problèmes partagés par les gouvernements locaux et régionaux.

Cependant, ce ne sont pas les gouvernements locaux et régionaux qui fixent l'agenda politique définissant les cadres de ces programmes, mais plutôt les organisations multilatérales, les gouvernements nationaux ou les institutions philanthropiques. Cette réalité pose un triple problème : en premier lieu, les priorités définies dans ces programmes ne répondent pas nécessairement aux priorités des gouvernements locaux et régionaux ; en second lieu, cela peut affecter leur appropriation des projets et des processus financés ; et pour finir, cela a des répercussions sur la durabilité. Comme nous le décrivons également ci-dessous, lorsqu'une agence multilatérale, un gouvernement ou un organisme philanthropique décide que l'instrument financier n'a plus de raison d'être, les gouvernements locaux n'ont pas grand-chose à faire ou à dire.

À cet égard, il serait raisonnable d'avancer dans la logique de la gouvernance multi-niveaux et que des organisations internationales, comme l'Union européenne ou la Banque mondiale, ou même les institutions philanthropiques (bien que dans le cas présent ce soit plus difficile, puisqu'il s'agit d'organismes privés) soumettent ces programmes, leur conception, leur mise en œuvre et leur évaluation, à une consultation effective avec les grands réseaux représentant les intérêts de la coopération décentralisée et des gouvernements locaux et régionaux.

51. https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/cso-la-mip-2014-2020_en.pdf

52. <https://www.iurc.eu/latin-america/>

3.4. Éducation à la justice globale

Au même titre que les partenariats directs de coopération décentralisée, la coopération indirecte et induite et le travail dans le cadre de réseaux **l'éducation pour la justice globale est une autre des modalités les plus courantes, bien que moins étudiées, dans le cadre des politiques de coopération internationale au développement promues par les gouvernements locaux et régionaux.**

Traditionnellement, les gouvernements locaux européens ont travaillé dans ce domaine à partir d'une autre approche qui ne prenait pas comme objectif de leur politique de coopération la transformation des attitudes et des pratiques de leur propre citoyenneté, mais plutôt d'informer, de sensibiliser à d'autres réalités, et de légitimer leur propre politique. L'approche de l'éducation à la justice mondiale (EJG) rapproche le travail des gouvernements locaux en Europe et en Amérique latine pour impliquer leurs citoyens dans la réponse aux défis mondiaux. Le partage des pratiques et la promotion de l'apprentissage mutuel dans ce domaine constituent un défi pour la coopération décentralisée dans les années à venir.

L'objectif principal de l'éducation à la justice mondiale est d'intégrer la citoyenneté, les mouvements sociaux et la société civile dans une réflexion critique sur les grands défis et les transformations dont la planète a besoin. Il s'agit d'une stratégie essentielle dans les politiques des différents acteurs de la coopération décentralisée. Pour faire face aux défis actuels du développement durable et dans le contexte des transitions dans nos sociétés, il est nécessaire de pouvoir compter sur des citoyens qui possèdent une connaissance critique de la réalité, engagés, actifs et impliqués dans le changement social.

«L'éducation est émancipatrice, nous devons sauver les connaissances de l'éducation populaire, comme un outil de travail que nous avons dans les mairies. Comme nous reprenons les propositions des réseaux communautaires, tout le travail territorial conçu en se basant sur les demandes de la population».

Judith Muñoz. Experte en Coopération Décentralisée.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Des citoyens qui agissent en ayant conscience des liens entre leur contexte local et le reste du monde. Nous sommes à un moment crucial pour l'existence de citoyens forts, organisés, participatifs et engagés en faveur des droits de l'homme, de la justice globale et de la durabilité. Nous avons vu les expressions de solidarité et de soutien mutuel que les citoyens ont offert dans les pires moments de la pandémie, en s'occupant de la population la plus vulnérable. Ce travail communautaire nous a laissé des enseignements pertinents qui doivent être intégrés dans les cadres d'action de la coopération décentralisée.

La coopération décentralisée a encouragé le travail effectué par la société civile (coopération indirecte) dans le but de formuler des cadres alternatifs permettant d'interpréter la réalité et d'agir sur elle ; et aussi sur la formulation et la mise en œuvre des politiques, en soulignant le besoin d'appropriation et de participation de la société civile dans les processus et les progrès requis par l'Agenda 2030 pour le développement

durable. Dans le contexte actuel, il est plus urgent de soutenir de manière plus décisive cette modalité, qui consiste à construire des propositions à partir des citoyens et pour les citoyens et le monde que nous voulons, en influençant les solutions et les propositions pour la reconstruction post-COVID-19 et le contexte de crises multiples.

Lorsque nous coopérons, la capacité des gens à transformer la réalité est incontestable. Cela demande de générer une conscience collective et globale, qui nous permette de réfléchir, d'analyser et de relever les défis, dans une perspective qui dépasse le point de vue particulier ou l'intérêt du groupe. Le principal défi politique actuel est de créer des solutions pour comprendre et répondre à l'interdépendance entre les facteurs locaux attachés au territoire et les dynamiques transnationales ayant une grande capacité à ouvrir ou à contraindre les marges d'action politiques, économiques et culturelles pour tous les gouvernements locaux.

Nous trouvons un exemple de leadership des gouvernements locaux et d'un réel travail de concertation avec la société civile pour répondre à des objectifs communs dans la province de Barcelone, où des mairies comme Manresa, impliquées dans la promotion du commerce équitable, promeuvent des initiatives d'éducation, de sensibilisation et de marchés publics dans ce domaine. Dans le cas présent, c'est le gouvernement local qui dirige le travail en réseau avec les associations et le commerce local, les organisations spécialisées de second niveau, les homologues d'Amérique latine et le réseau international Fair Trade Cities. L'extension de ce type d'initiatives complexes qui regroupent différents acteurs et franchissent les frontières traditionnelles entre les modalités de coopération constitue un autre des défis pour les années à venir.

À cela il convient d'ajouter le défi de **prendre soin de la démocratie**. Nous assistons avec une intensité croissante à une polarisation politique, médiatique et sociale qui s'est installée dans les conversations, amplifiée dans les réseaux sociaux, les médias et les institutions. La rupture du contrat social dans le cadre des exemples de démocraties libérales a déjà été évoquée. Il convient de souligner le rôle pertinent que la coopération décentralisée peut offrir comme moyen de renforcer et d'articuler le tissu associatif, qui est un moyen de maintenir un esprit vivant de participation et d'appropriation des politiques publiques. C'est un moyen de garantir un environnement favorable à la participation des citoyens au processus démocratique. C'est aussi le signe d'une qualité démocratique saine. Une qualité qui, d'autre part, favorise les processus de construction démocratique dans d'autres contextes, en renforçant le rôle de la citoyenneté à travers le soutien de la défense des droits de l'homme et de la justice globale. Les thèmes (paix, durabilité, interculturalité, égalité des sexes...), les méthodologies (participatives, expérientielles, de communication non violente...) et les approches de l'éducation à la justice globale (lien individuel/collectif; lien local/global, etc.) construisent le principe de citoyenneté et favorisent la cohésion sociale.

Pour finir, n'oublions pas que la communication est un élément clé pour renforcer la politique de coopération décentralisée. Il convient donc d'avancer vers une communication comprise en tant qu'outil transversal et stratégique, qui est présent dans la coopération décentralisée dès sa conception, en faisant partie de tous les cycles du processus politique et de gestion. À cette fin, il sera nécessaire d'allouer des ressources techniques

et humaines adéquates et spécialisées aux politiques de coopération décentralisée, afin de construire une véritable stratégie de communication au service de citoyens informés et actifs sur les défis de notre temps.

3.5. La coopération décentralisée et les différentes formes de diplomatie publique locale

Au-delà de ce qu'il est convenu d'appeler la diplomatie des villes (la diplomatie développée par les représentants des gouvernements des villes), **il existe d'autres formes de diplomatie publique qui peuvent contribuer à renforcer les pratiques de coopération décentralisée et à les ouvrir à d'autres réalités.** Nous faisons référence à la **diplomatie culturelle et à la diplomatie scientifique et technologique** qui ne sont pas des modalités de coopération décentralisée, mais plutôt des pratiques d'action internationale dotées d'une forte connexion locale.

La **culture** occupe un rôle d'une importance croissante dans les agendas politiques des villes et des régions, aussi bien pour elle-même (elle nous rend meilleurs) que dans un rôle de stratégie de croissance économique et de bien-être des personnes. Pour opérer la transition et aborder les défis actuels, il est nécessaire de comprendre que la culture est à la fois une composante essentielle de la qualité de vie et un « levier de créativité » pour les nouveaux biens et services requis par la population. Les industries culturelles et créatives peuvent jeter des ponts entre les communautés et offrir aux personnes défavorisées des possibilités d'autonomisation, d'autosuffisance et d'intégration dans l'emploi et les activités productives. La culture fait partie intégrante du développement local et contribue à une croissance plus inclusive (E. Miralles [2011] *Culture, coopération décentralisée et développement local*).

Cela met en évidence l'importance croissante de la prise en charge de la coopération culturelle décentralisée entre les pouvoirs locaux d'Europe et d'Amérique latine et pose sans aucun doute des défis futurs pour la renforcer et la consolider. Les secteurs culturel et créatif sont importants en soi en termes d'empreinte économique et d'emploi. Ils stimulent également l'innovation dans l'ensemble de l'économie, tout en contribuant à de nombreux autres canaux d'impact social positif (bien-être et santé, éducation, inclusion, régénération urbaine, etc.).

Les modalités de base de la coopération culturelle décentralisée peuvent se résumer comme suit :

- Dans les échanges des personnes, qu'elles soient créatrices, gestionnaires, politiques ou des citoyens culturellement actifs.
- Dans la production ou la co-production d'événements, de programmes ou de services spécifiques
- Dans la mise en œuvre de programmes de formation, d'information et de consolidation des capacités.

Medellín en est un bon exemple. La ville, dont la réputation internationale a été ternie à la fin du siècle dernier par la violence et le trafic de stupéfiants, est devenue un point de

rencontre pour la culture. L'une de ses attractions culturelles est la Fiesta del Libro y la Cultura (fête du livre et de la culture), organisée pour la première fois en 2007. Cet événement est devenu le quatrième salon du livre le plus important d'Amérique latine. Dans ce contexte, Medellín a développé divers projets de coopération dans d'autres domaines de la culture. Par exemple, en 2015, elle a rejoint le Réseau des villes créatives de l'Unesco (UCCN) dans le domaine de la musique, ou depuis 2017, la ville est un membre actif du Réseau des villes de l'apprentissage de l'Unesco. Toutes ces actions démontrent que la culture est devenue un outil transversal pour le gouvernement de Medellín afin de laisser derrière lui ce passé de violence, et de se présenter au monde comme un espace de tourisme et de loisirs. Aujourd'hui, la capitale d'Antioquia se présente comme une ville culturelle, riche en artistes, en traditions, en patrimoine et en attractions touristiques qui constituent un axe fondamental dans la régénération du tissu social et la promotion de son développement.

Avec la culture, **la science et la technologie** constituent un autre actif essentiel pour aborder à l'échelon local le contexte de crises et de transitions multiples qui émerge actuellement dans le contexte mondial et local. La science et la technologie ont le potentiel d'offrir des solutions aux défis auxquels sont confrontés les gouvernements locaux et régionaux dans la plupart des domaines décrits dans ce document. Des solutions qui sont fondamentales pour aborder les transformations qui doivent articuler un processus de reprise qui, comme nous l'avons déjà indiqué, doit être durable, résilient et équitable.

Dans ce contexte, **la diplomatie scientifique et technologique** devient un accélérateur des nombreux processus qui se déroulent dans les territoires, notamment dans les villes, dans le domaine de la science et de l'innovation. Certaines villes commencent à définir des stratégies de diplomatie scientifique et technologique dans l'intention de mieux se positionner dans les écosystèmes innovants, en générant des alliances avec des acteurs locaux et internationaux de différents types afin d'attirer les talents, de promouvoir de grands projets scientifiques, numériques ou technologiques et d'attirer des entreprises internationales innovantes.

Le lien avec la science, la technologie et les écosystèmes innovants devient un engagement pris par un nombre croissant de villes et de territoires, dans le cadre de leur positionnement et de leurs stratégies de développement (durable). À cet égard, le rattachement des stratégies de diplomatie scientifique et technologique aux politiques de coopération décentralisée et aux partenariats acquiert une nouvelle dimension et apparaît comme un domaine à explorer dans les années à venir.

À titre d'exemple, citons l'accord promu par le SciTech Diplohub⁵³ (le pôle de diplomatie scientifique et technologique basé à Barcelone) entre les villes de Mexico et de Barcelone pour promouvoir la coopération scientifique, universitaire et commerciale⁵⁴.

53. <https://www.scitechdiplohub.org/>

54. <https://www.europapress.es/catalunya/barcelona-economias-00982/noticia-barcelona-ciudad-mexico-acuerdan-reforzar-colaboracion-cientifica-20221012183120.html>

4. Vers une coopération décentralisée inclusive

Aborder l'agenda de la coopération décentralisée nécessite de mobiliser toutes les ressources, capacités et volontés disponibles. Il existe depuis longtemps un **consensus sur la nécessité d'impliquer les différents acteurs opérant sur le territoire dans les partenariats et stratégies de Coopération Décentralisée**. L'étude publiée par l'Observatoire de la coopération décentralisée, à l'issue de la conférence de Montevideo en 2019, fournit une analyse détaillée de ces acteurs et des mécanismes les plus appropriés pour assurer leur participation au processus d'élaboration des politiques.

« ... l'un des défis des collectivités locales est l'expérimentation. Il est essentiel de penser aux acteurs. Dans chaque ville du monde, il y a des acteurs, attachés au territoire, avec une vision politique des problèmes globaux, qui affectent leur territoire ; des acteurs qui attachent de la valeur à l'idée de proximité. Dans chaque ville du monde, il y a des acteurs qui essaient de faire des choses comme ça, et l'une des fonctions des gouvernements locaux est d'élargir l'espace politique pour ces expériences ».

Pablo Martínez Osés. Expert Collectif la Mundial. Espagne.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Il est fait référence aux acteurs qui composent la **quadruple hélice**, c'est-à-dire, le gouvernement, les organisations de la société civile, les universités et les centres de recherche, et le secteur privé ; et à l'importance de leur implication dans les stratégies de coopération décentralisée, définies par les gouvernements locaux dans toutes les phases du processus de politique publique : dès leur conception, au cours de laquelle les besoins sont identifiés, les priorités sont définies, les activités sont programmées et les ressources sont allouées ; pendant leur mise en œuvre ; et dans la phase d'évaluation et de responsabilité.

« Des acteurs aux intérêts différents opèrent dans la coopération décentralisée et ils doivent être rendus visibles de manière transparente ».

Anna Ayuso. Chercheuse senior du CIDOB (Barcelona Centre for International Affairs).

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

En se basant sur les contributions de l'étude publiée en 2019, cette section pointe les éléments à prendre en compte pour déployer tout le potentiel d'une coopération décentralisée inclusive, destinée à mobiliser tous les actifs disponibles sur un territoire et à les orienter vers le processus de reprise.

4.1. Le leadership du secteur gouvernemental

Le leadership des gouvernements locaux et régionaux dans la promotion des relations de coopération décentralisée ne fait aucun doute et fait l'objet du plus grand consensus. Bien que le concept de coopération décentralisée soit large et plein de significations, une étude exhaustive⁵⁵ promue par la Commission européenne a défini cette pratique comme une forme de coopération internationale au développement entre les gouvernements locaux. Cependant, bien que ces derniers jouent un rôle capital, il existe d'autres acteurs, y compris d'autres sphères de gouvernement, qui ont également un impact sur les relations qui se construisent entre les territoires, et qui doivent être pris en compte.

4.1.1. Les gouvernements locaux, articulateurs de la politique publique

Si la coopération décentralisée est comprise comme une politique publique locale ou régionale, les gouvernements locaux et régionaux doivent jouer un rôle capital de leadership et d'articulation. Un rôle qui, comme nous l'avons souligné, est décisif dans les différentes phases du processus d'élaboration et de mise en œuvre de cette politique, et qui se joue en se fondant sur leur **légitimité démocratique**, sur les compétences attribuées par le système juridique et les ressources publiques disponibles.

De plus en plus de pays reconnaissent des pouvoirs exprès à leurs gouvernements locaux et régionaux pour promouvoir des stratégies dans le domaine de la coopération internationale au développement. Une étude de l'OCDE⁵⁶ soulignait qu'en Europe, 23 des 27 États membres ont reconnu par la loi une pratique qui est maintenant répandue sur le continent. La réglementation de la plupart des pays européens en matière d'action extérieure et de coopération internationale au développement reconnaît et régleme même cette pratique, et dans les pays fédéraux, il existe des lois régionales sur la coopération internationale au développement.

« Il est nécessaire d'insister sur le fait que la coopération décentralisée ne se pratique pas uniquement à l'échelon municipal, mais également à l'échelon régional. Il convient de porter un regard territorial commun... »

Marcela Andino Ramos. CONGOPE Marcela Andino Ramos (CONGOPE).

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

En Amérique latine, des pays tels que l'Argentine, le Brésil, le Mexique et l'Uruguay reconnaissent également la capacité de leurs gouvernements infranationaux à participer à des initiatives de coopération décentralisée. Au-delà des réglementations nationales, il existe également des cas de gouvernements infranationaux qui ont réglementé leur action internationale. L'un des cas les plus exemplaires est celui de Mexico, dont la Constitution reconnaît les compétences du gouvernement municipal dans le

55. <https://europa.eu/capacity4dev/decentralised-cooperation/documents/capitalisation-study-european-experiences-decentralised-cooperation>

56. OECD (2018), *Reshaping Decentralised Co-operation. The key role of cities and regions for the 2030 Agenda*. OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264302914-en>

domaine de l'internationalisation et de la coopération décentralisée. Cependant, certains pays de la région semblent être entrés dans un contexte d'involution qui entrave les pratiques de coopération décentralisée de leurs gouvernements locaux. Le cas le plus représentatif à l'heure actuelle est celui du Salvador, dont le gouvernement est en train de promulguer une loi qui rend extrêmement difficiles les liens de coopération entre ses municipalités et ses associations municipales.

D'autre part, de nombreux gouvernements locaux et régionaux allouent également des budgets à la promotion de cette politique. En Europe, la coopération décentralisée mobilise des ressources de plus en plus importantes. Le tableau suivant montre les contributions des gouvernements infranationaux des pays de l'OCDE à l'aide publique au développement (APD). Des pays comme l'Allemagne, l'Autriche ou l'Espagne font des efforts significatifs, bien que dans le cas des deux premiers, une grande partie des ressources servent à financer des bourses d'études (Allemagne) et à soutenir les réfugiés (Autriche), de sorte que les ressources ne sont pas transférées aux pays partenaires. Il convient de noter qu'il n'existe pas de données disponibles et agrégées sur l'APD qui permettraient d'établir un cadre comparatif lié à la coopération décentralisée à partir de 2017.

Tableau 3. Total de la Coopération Décentralisée dans l'OCDE par rapport à l'APD national en 2015, 2016 et 2017

Donateurs	2015		2016		2017	
	Dépenses CDD en dollars	CDD en % de l'APD bilatérale totale	Dépenses CDD en dollars	CDD en % de l'APD bilatérale totale	Dépenses CDD en dollars	CDD en % de l'APD bilatérale totale
Total CAD	2.418.327.071	1,82 %	2283.587.545	1,55 %	2.328.257.292	1,58 %
Allemagne	985.465.203	6,68 %	1.041.151.864	5,12 %	1.077.682.185	4,99 %
Autriche	170.806.287	20,92 %	244.839.779	24,05 %	252.691.838	41,91 %
Belgique	96.331.159	8,24 %	98.100.825	6,64 %	81.692.348	8,24 %
Canada	385.433.610	12,80 %	411.447.946	14,81 %	419.931.726	13,35 %
Espagne	219.993.296	60,13 %	254.278.243	9,69 %	259.304.768	23,90 %
France	63.634.428	1,20 %	91.842.309	1,59 %	92.230.543	1,08 %
Italie	35.146.651	1,86 %	231.25.642	0,93 %	23.722.191	0,78 %
Japon	3.727.463	0,06 %	3.451.311	0,05 %	3.339.674	0,02 %
Portugal	122.828	0,08 %	199.453	0,15 %	206.418	0,12 %
République Tchèque	941.574	1,24 %	926.670	1,22 %	982.599	1,32 %
Royaume-Uni	18.455.630	0,16 %	17.385.470	0,15 %	19.382.805	0,15 %
Suède	21.618575	0,44 %	23.329.402	0,66 %	23.867.865	0,66 %
Suisse	60.797.701	2,31 %	73.508.631	2,66 %	73.222.332	3,48 %
Total NON CAD						
Émirats arabes unis	12.591.693	0,29%	10.159.910	0,24 %	9.292.928	0,32 %

Lettonie			36.072	1,01 %	40.423	3,72 %
Lituanie	319.415	3,03%	276.213	1,87 %	400.934	9,75 %

Source: OCDE.

APD : aide publique au développement.

CAD : Comité d'aide au développement.

CDD : coopération décentralisée au développement.

« Repensons l'APD : nous reconnaissons que nous avons de grands problèmes en commun et qu'il nous appartient de trouver des solutions interconnectées, à partir de nos visions décoloniales. Nous devons soutenir la vision de l'articulation des acteurs, et la coopération décentralisée doit viser cela, elle doit travailler à consolider les relations des gouvernements locaux avec les acteurs sociaux, permettant ainsi de faire face à l'inégalité, et cela nous permettra de redéfinir les modalités de la coopération ».

Pablo Martínez Osés. Expert Collectif la Mundial. Espagne.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Au-delà des amplitudes nationales, si nous examinons les gouvernements locaux individuellement, nous observons qu'il y a des régions autonomes en Espagne comme le Pays basque (51 M€) ou la Catalogne (48 M€), ou des régions en Belgique comme la Flandre (31,5 M€), qui contribuent plus que certains pays de l'OCDE comme Chypre (19,3 M€)⁵⁷, la Lettonie (44,6 M€)⁵⁸ ou Malte (51,9 M€)⁵⁹.

En Amérique latine, les amplitudes sont très diverses. **En général, la logique des gouvernements infranationaux n'est pas de dédier des ressources à la coopération décentralisée, mais plutôt de les capter.** Cependant, un nombre croissant de gouvernements locaux et régionaux inclut des fonds dans leurs budgets afin de gérer leurs stratégies de coopération décentralisée ou pour financer des actions dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

Il convient également de souligner un autre élément : **la professionnalisation progressive des équipes** travaillant au déploiement des politiques de coopération décentralisée. Il s'agit d'une question fondamentale qui est profondément liée à la qualité et à l'efficacité des stratégies qui sont promues. Au-delà de l'engagement, il est essentiel que les professionnels qui travaillent dans ce domaine disposent des compétences appropriées. Tout comme il est nécessaire qu'ils puissent opérer dans un cadre de stabilité professionnelle adéquate. Ce n'est pas toujours facile, surtout en Amérique latine où la tendance est toujours à la suppression des équipes en cas d'alternance politique.

Dans le cadre de leurs compétences, les gouvernements locaux et régionaux disposent de la **légitimité démocratique** de pouvoir fixer les priorités à aborder. Cela fait partie de leur responsabilité, tout comme la gestion efficace et transparente de leurs budgets et la responsabilité de leurs actions. Mais ils ne peuvent le faire de manière

57. <https://data.oecd.org/oda/net-oda.htm>

58. *Idem*

59. *Idem*

isolée, sans tenir compte des besoins, des intérêts et des aspirations des autres acteurs opérant sur le territoire et dans les territoires partenaires. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en œuvre **des mécanismes de gouvernance avancés** qui permettent d'impliquer tous les acteurs requis dans une **logique de collaboration et de coresponsabilité**.

Faire que ces mécanismes fonctionnent, qu'ils soient efficaces et qu'ils facilitent les relations de collaboration, la co-création et le partage des responsabilités, constitue un défi majeur. Transcender le symbolique, le politiquement correct, et céder le pouvoir et la capacité effective d'agir aux acteurs avec lesquels s'effectue le travail n'est pas une tâche facile. Cela exige beaucoup de générosité, de leadership et de vision politique.

Comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre, il existe des expériences pertinentes de participation qui doivent être capitalisées, car elles permettent de tirer des enseignements importants. Notamment en ce qui concerne la relation avec certains acteurs. L'implication de ce que nous pourrions appeler les acteurs traditionnels, les organisations de la société civile en particulier, et les universités plus récemment, ne génère pas de résistance et est fortement consolidée. Cependant, il existe d'autres acteurs avec lesquels la définition de lignes de travail est plus complexe, bien que très nécessaire. L'implication des mouvements sociaux et de l'activisme peut être très attrayante pour certains gouvernements, mais leur manque d'institutionnalisation complique les choses. Il en va de même pour le but lucratif, qui place la participation du secteur privé sur une ligne rouge qu'il est généralement difficile de franchir.

4.1.2. La nécessité de transcender les tensions avec les gouvernements nationaux

L'aspiration logique à l'autonomie locale ou régionale signifie souvent que les gouvernements nationaux ne sont pas pris en compte dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de coopération décentralisée. Mais, à vrai dire, ils ont un impact significatif sur les politiques de coopération internationale au développement promues par les gouvernements infranationaux (locaux ou régionaux). Que ce soit en raison de leur capacité à définir le cadre réglementaire de l'action extérieure et de la coopération internationale dans lequel opèrent les gouvernements locaux et régionaux; en raison des programmes nationaux de stimulation en faveur de la coopération décentralisée qu'ils conçoivent souvent; ou en raison des ressources à l'étranger qu'ils peuvent mettre à disposition.

« Le travail réalisé par la coopération décentralisée au niveau territorial doit refléter un plaidoyer politique au niveau national. Il est nécessaire d'influencer les institutions nationales afin d'obtenir des réformes législatives qui permettent les transformations souhaitées ».

Daniel García. Conseiller DEMUCA.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

La relation entre la coopération décentralisée et les gouvernements nationaux doit être abordée depuis une double perspective. D'une part, il est nécessaire de s'engager en faveur du plaidoyer politique ; de faire en sorte que les gouvernements nationaux génèrent les contextes réglementaires, institutionnels et opérationnels les plus adéquats afin que les gouvernements infranationaux puissent promouvoir des politiques dans le domaine de la coopération internationale au développement. D'autre part, il est essentiel que la relation entre les différentes sphères de gouvernement - locale, régionale et nationale - soit basée sur la collaboration et la complémentarité.

Les stratégies de plaidoyer politique doivent viser les points suivants :

- Améliorer le cadre réglementaire dans lequel opère la coopération décentralisée. Veiller à ce qu'elle dispose de compétences claires et bien articulées.
- Informer les politiques publiques nationales en matière d'action extérieure et de coopération internationale au développement.
- Promouvoir le développement de programmes nationaux de soutien à la coopération décentralisée.
- Assurer la mise en place de mécanismes efficaces de gouvernance multiniveau.

À cet égard, il est important de renforcer les capacités des associations nationales de gouvernements locaux, ainsi que les espaces de dialogue politique entre les acteurs de la coopération décentralisée. Un dialogue fragmenté avec le gouvernement national peut affaiblir le positionnement des gouvernements infranationaux. Cependant, le dialogue des associations de municipalités ne doit pas servir à limiter le dialogue direct entre le gouvernement national et les principaux acteurs de la coopération décentralisée, qu'il s'agisse des grandes villes ou des régions disposant de pouvoirs législatifs. La diversité des gouvernements locaux - des villes métropolitaines aux petites municipalités rurales, en passant par les villes intermédiaires et tous les types d'entités territoriales - représente, en ce sens, un défi complexe à aborder et à résoudre.

Mais en plus d'influencer les agendas nationaux, rechercher des alliances avec les gouvernements centraux et favoriser une action collaborative et synergique pour développer des stratégies complémentaires doit devenir une priorité. Une priorité pour les gouvernements nationaux, qui ont la plus grande capacité à définir les règles du jeu, mais aussi pour la coopération décentralisée. **Cette collaboration doit s'inscrire dans un cadre de loyauté institutionnelle, dans lequel chaque sphère de gouvernement opère sur la base de ses compétences (souvent partagées), et qui permette d'agir en se fondant sur une logique non hiérarchique, qui place au premier plan des principes tels que la subsidiarité.**

Le manque d'espaces de dialogue est souvent l'un des éléments qui empêchent cette collaboration d'être efficace. Ce manque peut s'expliquer par l'absence de volonté politique de la part des gouvernements nationaux, qui considèrent avec méfiance la participation des gouvernements infranationaux à l'action extérieure en général, et à la coopération internationale en particulier. Mais elle peut aussi s'expliquer par le zèle

excessif des gouvernements locaux et régionaux qui voient leur autonomie menacée, surtout lorsque des partis politiques différents se réunissent.

Malgré toutes les difficultés, nous ne pouvons pas renoncer à soutenir une collaboration qui est essentielle à double titre. D'une part, les contributions de la coopération décentralisée aident les gouvernements nationaux à promouvoir des politiques de coopération internationale plus et mieux contextualisées et connectées aux intérêts de la citoyenneté; d'autre part, le soutien des gouvernements nationaux peut renforcer les stratégies de coopération décentralisée et leur capacité à promouvoir des transformations effectives dans les territoires dans lesquels ils opèrent.

4.1.3. Relancer l'alliance avec les organisations internationales

L'évolution importante de la coopération décentralisée au cours des dernières décennies ne peut être comprise sans l'engagement de certaines organisations internationales telles que l'Union européenne ou diverses agences du système des Nations Unies. Cependant, il semble que, ces dernières années, cet engagement s'estompe, qu'il n'a plus la solidité qu'il avait autrefois, ce qui aboutit à la disparition progressive de certains programmes qui étaient indispensables pour comprendre la coopération décentralisée telle que nous la comprenons aujourd'hui.

Pendant des années, la Commission européenne a encouragé, facilité et soutenu les liens de coopération décentralisée entre les gouvernements locaux européens et latino-américains. Elle l'a fait à travers ce que l'on pourrait appeler **des programmes de coopération décentralisée induite**. Ces programmes ont non seulement facilité le déploiement de relations entre les gouvernements locaux européens et ceux des pays partenaires, mais ils ont également favorisé d'autres alliances (société civile, universités, secteur privé, etc.); ils ont financé l'échange d'expériences, le transfert de connaissances et le développement de solutions à des problèmes communs avec une forte dimension innovante. Cependant, ils l'ont fait dans le cadre d'un agenda politique défini par des organisations internationales, et non par les gouvernements locaux et leurs réseaux, avec tout ce que cela implique du point de vue de l'appropriation des initiatives développées.

Dans ses trois phases, le programme URBAL a constitué un outil fondamental, non seulement pour renforcer la coopération birégionale entre les gouvernements locaux, mais surtout pour améliorer la qualité des politiques publiques promues dans des domaines clés tels que la gouvernance démocratique, l'égalité des sexes, la cohésion sociale, le développement économique local ou la lutte contre le changement climatique. URBAL l'a fait en s'engageant en faveur du travail en réseau et en offrant de nombreux projets aux résultats avérés, des initiatives telles que l'Observatoire de la Coopération Décentralisée UE-AL, qui demeure actuellement un point de référence essentiel, et un référentiel précieux d'études et de recherches qui ont permis de mettre en évidence l'importante capacité d'innovation territoriale qui existe dans les deux régions.

Avec URBAL, dont le parcours a pris fin en 2013, le programme thématique « Organisations de la société civile et des autorités locales », d'une portée mondiale, a financé au

cours des dernières années des partenariats bilatéraux entre les principales villes latino-américaines et européennes, et des projets multilatéraux tels que l'Alliance euro-latino-américaine pour la coopération entre les villes (ALLAs)⁶⁰ qui a fait figure de référence dans les politiques urbaines d'internationalisation. D'autre part, le Programme de coopération internationale urbaine et régionale (IURC) promeut la coopération entre villes, limitée à certains pays de la région (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Pérou), bien que, contrairement aux précédents, il ne dispose pas de fonds pour financer la mise en œuvre de projets pilotes.

Toutefois, il semble que le panorama va considérablement changer avec le lancement du nouvel Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDCI) que l'Union européenne déploiera au cours de la période budgétaire 2021-2027. Les institutions européennes sont parvenues à un accord pour transversaliser la question et allouer un minimum de 500 millions d'euros aux gouvernements locaux et régionaux des pays partenaires du monde entier. Ces ressources seront canalisées par le biais d'instruments de programmation nationaux et régionaux. Toutefois, si l'on tient compte du fait que les programmes nationaux sont déployés par l'intermédiaire des autorités nationales, que tout indique qu'il n'y aura pas de programmes régionaux spécifiquement axés sur la sphère urbaine, et que la disparition du programme thématique des autorités locales a déjà été annoncée, il pourrait être difficile, dans les années à venir, de mobiliser des ressources européennes pour déployer des projets de coopération entre les villes d'Europe et d'Amérique latine.

Dans ce contexte, il est nécessaire que les gouvernements locaux, ainsi que leurs réseaux et associations représentatives, poursuivent leur engagement à renforcer leurs liens et à influencer les institutions européennes afin qu'elles réintègrent la coopération décentralisée dans leurs priorités. Il pourrait être viable de renforcer le programme IURC, en l'orientant vers le financement de projets pilotes et en étendant sa couverture à l'ensemble de la région ; d'ouvrir les nouvelles éditions des programmes régionaux tels qu'EUROSociAL+⁶¹ ou EUROCLIMA+⁶² à la participation directe des villes ; ou de permettre la mise en place de mécanismes facilitant le lien entre les programmes nationaux et la coopération décentralisée. Des programmes tels qu'Interreg Europa⁶³ pourraient constituer une bonne source d'inspiration à ces fins.

D'autre part, dans le contexte du système des Nations Unies, il existe des programmes qui ont joué un rôle fondamental dans l'amélioration de la qualité des stratégies de coopération décentralisée et de leur configuration en tant que politique publique. Concrètement, des programmes tels que l'initiative ART du PNUD ont été essentiels pour installer la coopération décentralisée dans la promotion de stratégies durables de développement territorial, basées sur une approche globale et inclusive. Cependant, après pratiquement 20 ans d'existence et après avoir obtenu des résultats plus

60. <https://proyectoallas.net/>

61. <https://eurosocial.eu/>

62. <https://euroclimaplus.org/>

63. <https://www.interregeurope.eu/>

que significatifs, le programme a cessé de fonctionner et a été absorbé par d'autres unités du PNUD.

Ce rétropédalage perçu dans le soutien de certaines institutions internationales est préoccupant. La coopération décentralisée continue d'être une pratique dynamique et innovante, avec des résultats prouvés et un énorme potentiel pour améliorer la qualité des politiques publiques promues dans les deux régions. L'affaiblir pourrait être préjudiciable à la nécessaire autonomisation des gouvernements locaux à un moment où, et il y a consensus sur ce point, ils doivent jouer un rôle fondamental dans la promotion des stratégies pour avancer vers la neutralité climatique, la transition numérique et la lutte contre tous les types d'inégalités.

4.2. Le lien avec les organisations de la société civile : une relation consolidée qui doit être repensée

Le lien entre la coopération décentralisée et les organisations de la société civile est large, divers, complexe, il est consolidé et incontestable. Il s'agit d'un lien qui s'exprime de manière très différente, selon le pays et le contexte. Certains pays, comme l'Espagne ou l'Italie, le canalisent principalement à travers des formules de coopération indirecte. Dans d'autres contextes, les organisations de la société civile sont fondamentalement liées par des initiatives de coopération directe, qu'elles soient traditionnelles, Nord-Sud, ou Sud-Sud et triangulaires.

Certains pays européens ont tissé au fil des ans un important réseau d'organisations spécialisées dans la coopération internationale. Ce que l'on appelle «le secteur» est composé d'organisations dont la mission fondamentale est de contribuer au développement (durable) des pays du Sud global et qui opèrent dans une alliance solide avec la coopération décentralisée. La mise à disposition de fonds par les gouvernements locaux et régionaux a favorisé la territorialisation de ce réseau et en a fait un élément fondamental des stratégies de coopération de nombreux gouvernements locaux et régionaux.

Pendant des années, ces organisations de la société civile spécialisées dans la coopération internationale se sont efforcées de maintenir vivant l'engagement de la citoyenneté en faveur de la justice globale. Elles ont également consolidé des équipes spécialisées, capables de mobiliser des fonds et des ressources qui ont joué un rôle important dans le soutien de leurs homologues du Sud. Cependant, leur niveau de professionnalisation a évolué parallèlement à une certaine déconnexion de la part des citoyens (qui ne leur est pas imputable) et a abouti à une certaine patrimonialisation des fonds que les gouvernements locaux et régionaux consacrent à la coopération internationale au développement.

Aujourd'hui, certaines de ces organisations sont des agences spécialisées et hautement professionnalisées qui ne fonctionnent pas nécessairement sur la base d'un contact vivant avec les citoyens. Et celles qui maintiennent ce lien, généralement au niveau local, ont des capacités d'action plus limitées pour opérer au-delà de la promotion de projets à petite échelle, qui n'ont pas toujours le potentiel d'apporter les transformations nécessaires aux communautés dans lesquelles leurs partenaires opèrent.

Cependant, dans la plupart des pays, le lien avec la société civile ne passe pas par une coopération indirecte, mais en l'ajoutant aux partenariats qui sont construits entre les territoires et leurs gouvernements. Dans ce domaine, l'objectif est qu'ils apportent des ressources, la capacité de mobiliser les citoyens et la connaissance des environnements et des contextes locaux dans lesquels ils opèrent. Leur rôle est considéré comme essentiel pour informer les stratégies de coopération décentralisée, pour mettre en œuvre plus efficacement les actions programmées et pour assurer une plus grande appropriation par les citoyens bénéficiaires.

« Là-bas, dans le territoire, il est très difficile pour les acteurs municipaux d'entamer un dialogue avec la société civile. Les élus locaux n'aiment pas s'asseoir aux côtés d'organisations qui les remettent en question. Cette consultation multiacteurs est un processus nécessaire d'éducation mutuelle ».

Héctor Aguirre. Gérant. Communauté Trinationale du Río Lempa.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Dans ces cas, la participation de la société civile ne se limite pas aux organisations non gouvernementales du secteur du développement, mais va bien au-delà. Elle englobe le très large tissu d'organisations qui travaillent dans des domaines aussi divers que les inégalités et la protection sociale des plus vulnérables, l'égalité des sexes, la lutte contre le changement climatique ou la dimension éthique et humaniste des disruptions technologiques.

« Renforcer la société civile partout où la coopération est souhaitée. L'intégrer dans les alliances de coopération décentralisée. Impliquer le tissu social. Lorsqu'on implique différents secteurs, c'est comme si on fabriquait une corde qui devient plus solide avec plus de fils. Seuls les gouvernements locaux ont la capacité de capillarité pour faire parvenir l'information à chaque quartier. C'est un pouvoir transformateur ».

Vicente Domingo. Centre mondial de Valence pour l'alimentation urbaine durable (CEMAS). Espagne.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Cependant, pour déployer tout le potentiel du lien entre la société civile et les stratégies de coopération décentralisée, il est nécessaire, dans une large mesure, de définir des canaux adéquats pour assurer cette collaboration. Des canaux qui facilitent leur implication dans les différentes phases du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de ces stratégies. Des canaux qui vont au-delà du respect des exigences liées à la bonne gouvernance et qui sont des canaux efficaces pour promouvoir des stratégies plus efficaces et adaptées aux besoins réels de la citoyenneté ; des stratégies orientées vers des résultats et des impacts concrets et mesurables.

4.3. Comment impliquer les mouvements sociaux non institutionnalisés ?

Le contexte de crises multiples décrit dans ce document génère de nouvelles formes de réponse collective. Cette réponse a été et est une conséquence du mécontentement de larges

segments de la société vis-à-vis du système et de ses impacts sous forme d'inégalités, de discrimination, d'autoritarisme, de dégradation du climat et de la planète. Essayer de relier ces mouvements peut représenter une possibilité pour la coopération décentralisée de se connecter à certaines des questions qui préoccupent le plus les citoyens.

En effet, ces dernières années, des mouvements tels que Indignados en Espagne, la révolte chilienne qui a conduit au processus constituant, *Black Lives Matter* aux États-Unis ou *Mee Too* ou *Friday for Future* au niveau mondial, ont eu la capacité de fixer l'agenda politique, même au niveau local. Ces mouvements concentrent non seulement des mécontentements, mais aussi des propositions, des ressources, des connaissances, des expériences et des volontés visant à définir des solutions aux problèmes qu'ils dénoncent.

« Cela met en évidence le défi d'atteindre les acteurs qui ne sont pas institutionnalisés et ne veulent pas l'être, par exemple les militants, les mouvements sociaux, les influenceurs, les migrants, etc. Il est nécessaire d'inventer des moyens de les impliquer par le biais d'une communication expérimentale et créative, et de générer des espaces de rencontre et de dialogue sûrs où ils peuvent se rencontrer.

Pepa Martínez. Directrice de Lafede.cat

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

La difficulté réside dans la manière d'établir des canaux de dialogue avec des mouvements qui sont, par définition, spontanés et non institutionnalisés. Bien qu'ils aient des têtes visibles et un leadership clair, ils ont tendance à fuir la dimension organique que le système établit pour traiter les solutions. Une dimension qui devrait être une garantie de transparence, mais qui, dans un format excessivement bureaucraté, transforme la participation des citoyens en une formalité inefficace.

Voir de quelle manière approcher ces mouvements constitue un défi pour la coopération décentralisée et un besoin/une possibilité d'être connecté à l'agenda citoyen. Une bonne manière de le faire serait à travers les organisations de la société civile qui opèrent à de nombreuses occasions dans le cadre de ces mouvements, en facilitant leurs opérations (campagnes, événements, stratégies de communication, etc.). Cependant, les gouvernements et la coopération décentralisée doivent aborder le dialogue avec eux à partir d'une logique différente, plus assertive et orientée vers l'écoute active, et moins hiérarchique. Ce qui n'est pas toujours chose facile pour des institutions conçues à partir de cadres de référence hiérarchiques et bureaucratiques.

À cet égard, l'accent est mis sur les formes de communication expérimentale et créative, sur la nécessité de générer des espaces sûrs de rencontre et de dialogue, qui permettent une implication efficace et non subordonnée de ces acteurs. Apprendre à travailler de manière concertée dans de tels espaces est un apprentissage qui concerne aussi bien les gouvernements que les militants.

4.4. Le lien avec le secteur des connaissances

Avec les organisations de la société civile, le lien entre la coopération décentralisée et le secteur de la connaissance, qu'il s'agisse des universités, des centres de recherche et

des *think tanks*, ne suscite pas la moindre résistance. Les universités sont des acteurs clés dans la formation des professionnels du secteur de la coopération internationale au développement, et dans la formation d'une citoyenneté consciente des défis de la planète et des injustices auxquelles elle est confrontée.

Dans cette optique, il existe également un consensus sur le fait que le partenariat avec le secteur de la connaissance est essentiel pour améliorer la qualité des stratégies promues par les gouvernements locaux et régionaux dans un large éventail de domaines liés au développement durable. Ils disposent de connaissances, de données et d'informations permettant d'établir des preuves, d'une forte capacité d'innovation, de ressources technologiques et de contacts avec la communauté scientifique. Autant d'éléments essentiels pour promouvoir des solutions plus efficaces aux défis partagés par les territoires et les acteurs impliqués dans les initiatives de coopération décentralisée.

« Le renforcement des capacités au sein des gouvernements locaux est essentiel. Au Chili, les responsables de la coopération ne possèdent pas toujours les compétences adéquates. Il est nécessaire de pouvoir compter sur une collaboration étroite entre l'université et l'administration pour la formation des fonctionnaires. Les mauvaises pratiques, même si elles sont minoritaires, nuisent à l'ensemble de la coopération ».

Paulina Astroza. Experte. Professeure de droit international. Université de Concepción. Chili.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Mais les partenariats entre les gouvernements locaux et le secteur des connaissances ne sont pas seulement bénéfiques pour les premiers, puisqu'ils apportent également une importante valeur ajoutée aux seconds. En effet, le contact avec la réalité de la coopération décentralisée et les solutions et innovations qui sont promues au niveau local améliore la qualité des connaissances qui sont générées dans les centres spécialisés dans le développement et dans d'autres disciplines. En outre, les partenariats entre territoires constituent un canal idéal pour promouvoir les alliances entre centres universitaires et centres de recherche.

4.5. Les philanthropies et le secteur privé

Le lien du secteur privé avec la coopération décentralisée, et avec la coopération internationale dans son ensemble, est probablement celui qui génère le plus de désaccords entre tous les acteurs impliqués dans le développement. Il ne fait aucun doute que le secteur productif peut fournir des actifs très pertinents aux relations de coopération qui s'établissent entre les territoires. Des actifs sous forme de ressources, de technologies, de solutions et d'un large amalgame de connaissances, d'expériences, de données et d'informations qui sont le fruit de l'activité économique, et qui peuvent s'avérer essentiels pour améliorer la qualité et l'impact des stratégies promues.

Intégrer les entreprises et les associations d'entreprises dans la dynamique de la coopération décentralisée peut conduire à construire des ponts pour les échanges

commerciaux et à favoriser le commerce entre les territoires. Avec toutes les conséquences positives en matière de création d'emplois et d'opportunités économiques que cela peut impliquer. Il n'en reste pas moins vrai que dans un monde profondément inégalitaire, les opportunités d'affaires et économiques qui peuvent naître dans le cadre de tels échanges favorisent souvent, voire toujours, les entreprises et les professionnels des pays les plus riches du Nord global.

« ... on n'a pas assez parlé des acteurs privés. La nouvelle philanthropie est prête à payer des impôts tant qu'aucune règle ne lui est imposée, et cette nouvelle philanthropie possède beaucoup de ressources économiques. Mais cet argent va-t-il servir à résoudre les problèmes publics ? Nous ne nous rendons pas compte que, dans cette accumulation brutale de richesse, les ressources privées, qui proviennent des fortunes individuelles (High Net Worth Individuals), occupent un rôle fondamental. Il s'agit d'un nouvel acteur de la coopération, et nombre des bénéficiaires traditionnels de la coopération auront intérêt à faire appel à son financement, surtout dans des contextes de pénurie de ressources ».

Eugene Zapata. Directeur pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Resilient Cities Network. Associé fondateur de Phare Territorios Globales.

Ateliers. (VIIIe conférence de l'Observatoire de la Coopération Décentralisée).

Et c'est précisément là que se situent les lignes rouges et les résistances générées par la participation du secteur privé à la coopération décentralisée. Lier ce type de coopération, qui repose généralement sur des préceptes solidaires, dont l'objectif est de transformer les rapports de force traditionnels entre le Nord et le Sud, à des institutions à but lucratif, qui sont par nature orientées vers la recherche d'opportunités commerciales, se révèle une tâche complexe. À tel point que les expériences réussies demeurent rares, quels que soient les débats.

Cependant, au-delà des entreprises stricto sensu, il existe d'autres institutions privées rattachées au secteur productif, sans but lucratif, dont le lien avec la coopération décentralisée doit être exploré. D'une part, les associations d'entreprises qui se consacrent à promouvoir l'esprit d'entreprise et à faciliter les échanges commerciaux et d'entreprise ; d'autre part, les institutions philanthropiques, de plus en plus liées à la coopération internationale et à l'approche des problèmes urbains et territoriaux ; et pour finir, les institutions liées à l'économie sociale et solidaire.

Les associations d'entreprises qui se consacrent à promouvoir l'esprit d'entreprise, du commerce et de l'activité commerciale sous de multiples formes peuvent être des partenaires très intéressants pour certaines initiatives et stratégies liées au développement économique local et régional. En effet, il existe une longue histoire qui relie les initiatives de coopération décentralisée entre l'Amérique latine et l'Europe à des chambres de commerce et à des associations d'entreprises et professionnelles dans divers secteurs. Tous ces acteurs peuvent contribuer, grâce à leur expérience et leurs connaissances, tout en servant de passerelle pour promouvoir les échanges.

Au cours des dernières années, les organisations philanthropiques ont fortement émergé dans le domaine de la coopération internationale et des solutions urbaines et territoriales. Elles soutiennent financièrement de grands projets dans des domaines

clés pour les villes et les territoires, tels que la lutte contre le changement climatique, la résilience, la migration et la numérisation. Certaines des principales philanthropies mondiales ont promu des plateformes pour l'échange d'expériences et de connaissances entre les villes et pour aborder conjointement les solutions aux problèmes qu'elles partagent. Des plateformes comme le C40,⁶⁴ qui reçoit le soutien de Bloomberg Philanthopies, le Réseau des villes résilientes⁶⁵, qui a été financé pendant des années par la Fondation Rockefeller, ou le Mayors Migration Council⁶⁶, qui reçoit notamment le soutien des Open Society Foundations de Georges Soros, en sont un très bon exemple.

Il ne fait aucun doute que le soutien de ces plateformes auprès des villes et des territoires a permis d'inscrire à l'agenda des questions cruciales et a contribué à l'élaboration de solutions très innovantes. Des solutions qui sont généralement facilitées par le secteur privé multinational, qui opère en étroite alliance avec elles. Le problème fondamental est que ces organisations sont plus orientées vers la facilitation de solutions qui atténuent l'impact des grands défis qu'elles abordent que vers l'introduction de changements structurels et systémiques et des transformations qui peuvent conduire à leur résolution.

4.6. L'économie sociale et solidaire

Enfin, les institutions de l'économie dite sociale et solidaire sont les organisations du secteur productif qui suscitent le plus grand consensus quant à leur lien avec la coopération décentralisée. Le fait que le profit ne fasse pas partie de leur nature les place dans une position privilégiée qui a déjà favorisé un long parcours doté d'expériences très intéressantes dont on peut tirer des enseignements.

La coopération décentralisée et la promotion de l'économie sociale et solidaire sont deux politiques publiques locales qui partagent des approches et des perspectives concernant le modèle de développement et les domaines de travail communs, tels que l'engagement en faveur de l'éducation pour la transformation sociale et la justice globale, le lien entre le local et le global, la participation active et la coresponsabilité des citoyens. Les deux politiques partagent également les objectifs qui visent à réduire les inégalités et éliminer les causes structurelles qu'elles génèrent, elles sont orientées vers une plus grande égalité des chances, se fondent sur des principes éthiques, solidaires et collaboratifs, et s'engagent à renforcer une meilleure gestion publique relationnelle et démocratique avec les acteurs territoriaux.

Pour cette raison, il est courant que certaines initiatives de coopération décentralisée visent à soutenir les politiques publiques d'économie sociale et solidaire. Dans cette optique, on peut souligner le soutien de la part du Bureau de Coopération de la Diputacion de Barcelone de projets de coopération directe en Amérique latine dont l'objectif est de

64. <https://www.c40.org/>

65. <https://resilientcitiesnetwork.org/>

66. <https://www.mayorsmigrationcouncil.org/>

renforcer les politiques publiques locales d'économie sociale et solidaire. En effet, depuis 2017 jusqu'à aujourd'hui, la Diputation de Barcelone soutient le projet « **Développement économique territorial inclusif (DETI) : une politique publique locale transfrontalière pour le développement économique de la région Trifinio, Amérique centrale** » mené par la Communauté trinationale frontalière Rio Lempa en partenariat avec l'Association des municipalités de Cayaguanca et l'Association intermunicipale Cahuatique Norte. L'objectif est de générer une politique transfrontalière locale pour un développement économique territorial inclusif dans la région, tant au niveau communautaire que municipal. Les différentes phases du projet ont permis de consolider des politiques d'économie sociale et solidaire dans la région (Guatemala, Honduras et Salvador) qui ont développé des initiatives de coopératives locales, des circuits de tourisme rural communautaire et des réseaux de commerce vert et équitable.

Autre exemple : le soutien de ce Bureau au projet « **Développement économique et assistance aux groupes vulnérables** » développé depuis 2021 en Équateur, sous la houlette du Consortium des gouvernements provinciaux de l'Équateur (CONGOPE) et de la Fondation Terranueva. Son objectif est de concevoir un modèle économique provincial permettant de renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaire, et de promouvoir l'économie populaire et solidaire des territoires comme moyen de parvenir à une relance économique locale et à la définition d'un modèle de gouvernance publique, privée et communautaire qui contribue au développement durable des provinces de l'Équateur.

5. Conclusions et recommandations

Comme le souligne cette étude, les collectivités locales européennes et latino-américaines, ainsi que leurs pairs d'autres régions du monde, sont confrontés au dilemme d'aborder un scénario très complexe, doté d'une grande incertitude. Un scénario marqué, d'une part, par les effets de crises mondiales de nature diverse, telles que la pandémie générée par le COVID-19 ou les tensions géopolitiques découlant de la guerre en Ukraine ; et, d'autre part, par le potentiel à la fois transformateur et disruptif des transitions climatique et numérique. Des crises et des transitions qui n'ont fait qu'aggraver les déficits structurels d'un modèle de production, de consommation et de coexistence non durable sur le plan social et environnemental, qui a accéléré les vulnérabilités, les inégalités et les injustices et mis en danger le contrat social. Le tout, dans un contexte de montée des nationalismes, des populismes et des autoritarismes qui mettent en péril la démocratie.

Il existe un fort consensus sur la façon dont les gouvernements locaux abordent ce scénario de crises et de transitions multiples. L'engagement des gouvernements locaux envers les personnes et leur environnement les conduit à générer des réponses et des solutions fortement adaptées aux réalités locales ; en plus de répondre aux besoins, intérêts et aspirations de la citoyenneté et des acteurs opérant sur leurs territoires. Cependant, il existe également un consensus concernant les limites et les obstacles auxquels ils sont confrontés pour définir ces réponses et ces solutions ; des obstacles imposés par des cadres réglementaires et institutionnels non adaptés et par le manque de ressources et de capacités avec lesquelles ils opèrent dans de nombreux pays.

Dans ce contexte, la coopération décentralisée doit jouer un rôle fondamental dans le renforcement des capacités des gouvernements et des opérateurs locaux européens et latino-américains à aborder la complexité des défis auxquels ils sont confrontés. Pour qu'ils puissent déployer le potentiel transformateur de ces transitions et atténuer les impacts des crises et des menaces qui mettent en péril le contrat social et la démocratie ; pour qu'ils puissent contribuer à la conception de modèles socio-économiques capables de freiner la croissance illimitée et les inégalités, qui soient durables et qui positionnent l'agenda des droits et de la démocratie au cœur de leurs actions.

En guise de conclusion, nous proposons une série de recommandations issues du débat collectif généré lors de la VIIIe Conférence annuelle, qui proposait de repenser la coopération décentralisée dans un contexte de transitions multiples.

1re recommandation. Un agenda politique équitable et transformateur

Promouvoir le dialogue politique horizontal entre les gouvernements locaux européens et latino-américains **afin de définir un nouvel agenda politique pour la coopération décentralisée** qui permette d'entreprendre les transitions et les transformations requises par le contexte de crises multiples de manière équitable, responsable et solidaire. Un agenda global et inclusif, visant à aborder les défis partagés par les gouvernements locaux des deux régions et à renforcer les politiques publiques ayant le plus grand potentiel de transformation.

2e recommandation. Un agenda des droits et perspective féministe

Aller au-delà des logiques assistancialistes et **positionner l'agenda des droits en tant qu'élément structurant des stratégies de coopération décentralisée pour combattre les inégalités et les pauvretés**. Les politiques des gouvernements locaux ne doivent pas seulement servir à aider les groupes les plus vulnérables, mais doivent également être orientées vers la génération de changements structurels dans des domaines clés tels que le logement, l'intégration des immigrants, l'égalité des sexes, l'emploi et l'économie des soins. À cette fin, il est recommandé d'adopter **une perspective féministe** qui aborde de manière large l'ensemble des inégalités et des fractures générées par un modèle socio-économique injuste et non durable.

3e recommandation. La justice climatique

Placer la **justice climatique** au cœur des stratégies de coopération décentralisée en accordant une attention particulière aux **nouvelles formes d'inégalité et d'exclusion générées par la transition écologique**. Il est urgent d'agir au niveau de la réduction des émissions de CO₂, de décarboniser l'économie, d'adapter les sociétés au changement climatique et d'en atténuer les effets à travers des politiques dans des domaines tels que la mobilité urbaine, les énergies renouvelables, l'accès à l'eau et à l'assainissement et la sécurité alimentaire. Mais ces politiques doivent avoir pour but de prévenir et d'atténuer les impacts négatifs de la transition climatique et de générer des mécanismes permettant de réparer les dommages et les pertes irréversibles causés par le changement climatique.

4e recommandation. Une transition numérique éthique

Contribuer, par le biais de la coopération décentralisée, à ce que les collectivités locales européennes et latino-américaines **placent l'éthique et l'agenda des droits au cœur de leurs stratégies de numérisation**. Ils doivent définir comment lutter contre les inégalités et les fractures générées et comment protéger les droits dans un secteur fortement dérégulé. Le renforcement des capacités des gouvernements locaux dans ce domaine est essentiel, de même que le renforcement des plateformes existantes destinées au plaidoyer politique et au transfert de connaissances.

Si, d'une part, la technologie et la transition numérique peuvent aider les villes à fournir de meilleurs services, d'autre part, elles posent des défis complexes tels que la fracture numérique ou les inégalités algorithmiques qui ont la capacité de fausser des secteurs

clés tels que le logement, la mobilité ou le commerce local, menaçant les droits dans le domaine du travail ou de la sphère personnelle (vie privée). D'un autre côté, l'impact de la numérisation sur le climat constitue un défi dont les dimensions restent encore à déterminer.

5e recommandation. Une autre économie pour un autre développement

Contribuer à ce que les gouvernements locaux **déploient tout le potentiel de modèles économiques plus équitables, plus éthiques et plus durables**. Le modèle économique dominant, éminemment basé sur la spéculation, s'est avéré injuste et non durable et a un fort impact sur les réalités locales. Face à cela, de nouvelles formes de production émergent, telles que l'économie sociale et solidaire, qui sont fortement inclusives des sociétés dans lesquelles elles opèrent, orientées vers les groupes les plus vulnérables, et qui contribuent sans équivoque à la cohésion sociale.

Cependant, et malgré l'important chemin qu'elles devraient avoir devant elles, ces formes de coopération rencontrent des obstacles, notamment dans le cadre réglementaire, qui limitent leur potentiel. C'est pourquoi la coopération décentralisée doit promouvoir des processus de plaidoyer politique dont l'objectif est de faire évoluer les systèmes réglementaires, notamment dans le domaine des **marchés publics, en soutenant les clauses sociales et les clauses de protection des droits de l'homme et de l'environnement**.

6e recommandation. Décentralisation et autonomie locale

Récupérer l'agenda de la décentralisation et de l'autonomie locale en orientant la coopération décentralisée pour qu'elle **prenne soin de la démocratie** en autonomisant les gouvernements locaux et les acteurs locaux, principalement sous trois angles : a) fournir aux gouvernements locaux les ressources et les capacités nécessaires pour répondre aux besoins, aux intérêts et aux aspirations des citoyens ; b) promouvoir le « **droit au territoire** » et promouvoir des stratégies de plaidoyer politique ayant pour mission de promouvoir des cadres réglementaires garantissant la clarté des compétences, la suffisance des ressources et une collaboration adéquate entre les niveaux de gouvernement, et entre ceux-ci et les acteurs opérant sur les territoires et les citoyens ; c) miser sur la responsabilisation en tant que fondement incontournable de la démocratie pour faire face aux processus de corruption. Il s'agit d'une question essentielle pour regagner la confiance des citoyens dans la sphère publique locale, renforcer la démocratie, en prendre soin et contrecarrer la propagation des récits et des formules populistes et autoritaires.

7e recommandation. Intégrer un cadre de cohérence plus vaste

Aborder les multiples défis auxquels sont confrontés les territoires à partir d'un **cadre de cohérence** qui recherche des modes de gestion à partir de la **logique de complémentarité, d'horizontalité et de confiance**, en intégrant le **principe de transparence et de logique collaborative, de co-création, de co-responsabilité et de responsabilisation** de tous les acteurs. Dans cette optique, l'Agenda 2030 pour le développement durable constitue une feuille de route incontournable, en

raison de sa perspective holistique et intégrale du développement. Mais il en va de même pour d'autres approches telles que la promotion des droits et de la démocratie, la cohérence des politiques pour le développement durable et la justice globale ou l'approche territoriale pour le développement durable. Toutes ces approches constituent les fondements essentiels de l'agenda politique de la coopération décentralisée.

8e recommandation. Réduire l'écart entre le discours et la pratique : évaluation des modalités de coopération décentralisée

La coopération décentralisée s'exprime actuellement à travers une gamme large, diverse et complexe de modalités et de formes d'intervention qui répondent à des logiques pas toujours harmonieuses. Bien que l'on constate une évolution remarquable et une transition des modèles classiques, assistancielles, à configuration verticale, vers des modèles horizontaux articulés autour de la logique de la construction de partenariats entre pairs, il existe un consensus sur le fait que cette évolution s'est produite plus dans le récit que dans la pratique, plus dans des constructions académiques et dans des modèles tirés de la connaissance que dans la réalité des gouvernements locaux et régionaux. **L'évaluation des modalités depuis une perspective transformatrice** doit empêcher les logiques bureaucratiques et fonctionnelles de s'imposer aux politiques et renforcer des stratégies de coopération décentralisée plus efficaces qui placent l'agenda des droits, de la démocratie et de la gouvernance locale au cœur des préoccupations.

9e recommandation. Revendiquer la coopération directe horizontale

Revendiquer les modalités horizontales de coopération directe comme étant celles qui offrent le plus grand potentiel de transformation. Promouvoir les processus de capitalisation des bonnes pratiques, les mécanismes de transfert de connaissances et les outils de formation. Promouvoir la coopération technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ainsi que les mécanismes d'action multilatérale, en rendant visible le travail dans le cadre des réseaux et coalitions dits éphémères. Profiter des possibilités offertes par certaines organisations multilatérales, ainsi que par les organisations philanthropiques, en se basant sur les agendas politiques définis au niveau territorial.

10e recommandation. Miser sur l'Éducation pour la Justice Globale (EJG)

Valoriser **l'éducation pour la justice globale en tant que pratique de coopération décentralisée visant à intégrer les citoyens, les mouvements sociaux et la société civile** européenne et latino-américaine dans une réflexion critique sur les grands défis et les transformations dont la planète a besoin. Libérer tout le potentiel de la culture, de la science et de la technologie en tant qu'accélérateurs du changement et de transformation sociale, et renforcer le lien et la rétroalimentation entre la coopération décentralisée et les différentes formes de coopération culturelle, scientifique et technologique.

11e recommandation. Renforcer le cadre juridique, financier et technique de la coopération décentralisée

Au-delà des gouvernements infranationaux, sujets centraux de la coopération décentralisée, d'autres sphères de gouvernement ont un impact notable sur les relations entre les territoires. À cet égard, **il est nécessaire d'encourager l'alliance avec les gouvernements nationaux afin de promouvoir les processus législatifs visant à élargir les cadres réglementaires** qui légitiment la coopération décentralisée et réglementent ses pratiques, et favoriser la mise en œuvre d'**instruments financiers ou techniques nationaux permettant de renforcer la coopération décentralisée**.

12e recommandation. Revendiquer le soutien de l'Union européenne à la Coopération Décentralisée UE-AL

Revendiquer la coopération décentralisée dans le cadre du dialogue politique entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes, notamment plaider en faveur d'un soutien accru de la part de l'Union européenne, qui a été une référence dans la promotion de la coopération décentralisée entre les deux régions. Malgré cela, tout indique que ce soutien est actuellement en train de s'estomper. Il est donc nécessaire de promouvoir une nouvelle **dynamique des systèmes de soutien à la coopération entre les gouvernements locaux des deux régions**, soit de manière bilatérale, soit en réseau, dans le cadre des programmes régionaux qui seront définis lors de la mise en œuvre du Cadre financier pluriannuel 2021-2027, à travers l'Instrument de Voisinage, Développement et Coopération Internationale (NDCI).

13e recommandation. Un parti pris en faveur d'une vision multiacteurs pour une coopération décentralisée inclusive

Repenser les relations de la coopération décentralisée avec la société civile, en promouvant, à partir de **formules collaboratives et de co-responsabilité**, son lien avec les partenariats définis entre les territoires. La valeur ajoutée de la société civile doit aller bien au-delà de la promotion de projets spécifiques dans les pays partenaires, et s'orienter vers le renforcement des partenariats établis dans et entre les territoires. Promouvoir la participation du troisième secteur, ainsi que des mouvements d'activisme social et climatique qui canalisent aujourd'hui une grande partie des préoccupations des citoyens, tant en Amérique latine qu'en Europe.

14e recommandation. Une plus grande alliance avec le secteur de la connaissance

Promouvoir la relation entre la coopération décentralisée et le secteur de la connaissance en le rattachant aux partenariats qui se construisent entre les territoires. Sa contribution est essentielle à la formation des professionnels du secteur de la coopération internationale au développement et à l'éducation de citoyens conscients des défis de la planète et des injustices qu'elle héberge. Cependant, son lien ne se limite pas à la formation et à l'éducation. Il est également essentiel d'améliorer la qualité des politiques promues par les gouvernements locaux. Ainsi, il est recommandé de déployer tout le potentiel de ce lien afin de promouvoir des stratégies plus informées et plus ajustées aux réalités locales dans lesquelles elles opèrent.

15e recommandation. Fixer des limites éthiques à l'alliance avec le secteur privé

Le lien entre la coopération décentralisée et le secteur privé génère des désaccords et la nécessité de **fixer des limites claires à sa vocation de profit et de poser des exigences environnementales et de travail en dehors de la logique extractiviste du marché**. À cet égard, il convient d'analyser et de comprendre depuis une perspective critique le travail qu'effectuent les organisations philanthropiques, très actives dans le domaine urbain. Il est également important d'avancer dans une plus grande **collaboration avec le secteur de l'économie sociale et solidaire** pour déployer la nécessaire relation de coopération décentralisée avec les secteurs productifs locaux.

Recommandations adressées à l'Observatoire

Lors de la VIIIe Conférence, certaines recommandations spécifiquement adressées à l'Observatoire ont également été exprimées. Nous les avons incluses dans nos objectifs de travail et nous tenterons progressivement d'y répondre dans la planification des activités.

- Contribuer à la systématisation et à la collecte de données sur la coopération décentralisée, car aucune initiative ou institution ne l'a fait depuis que l'Observatoire a cessé de le faire après sa phase de projet européen.
- Miser sur la culture de l'évaluation et de la mesure des impacts des modalités existantes et de leurs instruments.
- Réflexion épistémologique sur les modalités, car l'important, ce ne sont pas les modalités, mais plutôt le caractère émancipateur de la coopération.
- Repenser les modalités car les cadres réglementaires nous conditionnent et les instruments actuels sont limités. Création de modèles créatifs et de nouvelles modalités.
- Miser sur la formation des élus à la coopération décentralisée.
- Miser sur l'éducation pour la justice globale dans son rôle d'axe transversal de la politique de coopération.
- Si l'Observatoire reprend l'agenda proposé dans les ateliers de débat, il est invité à étudier des formes de travail partagé, avec des formes d'articulation multiniveau, de co-gouvernance et la mise en place de biorégions.

6. Bibliographie

- AECID (2018) : Ve Plan directeur de la coopération espagnole 2018/2021. Ministère des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération. AECID. Madrid
- Alliance Mondiale pour la Coopération Efficace au Développement (GPEDC) 2019 : « Effective private sector engagement cooperation through development cooperation », Issues Paper: Background for Consultations, OCDE, PNUD 2019. Disponible sur : <https://www.effectivecooperation.org/content/making-development-co-operation-more-effective-how-partner-countries-are-promoting>
- Mairie de Madrid (2018) : Stratégie pour une alimentation saine et durable 2018-2020. Disponible sur : <https://diario.madrid.es/madridalimenta/wp-content/uploads/sites/36/2021/04/EstrategiaAlimentacion-SS-2018-2020.pdf>
- Banque mondiale (2019), Groupes de pays et financement de la Banque mondiale - Classification des pays (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-andlending-groups>.
- Commission européenne (2020) : Local authorities: partnerships for sustainable cities. Disponible sur : https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/local_authorities_partnership_for_sustainable_cities_-_paolo_ciccarelli.pdf
- Comité international de la Croix Rouge, CICR (2021) : *Diplomatie humanitaire*. Genève. Disponible sur : <https://www.icrc.org/en/what-we-do/humanitarian-diplomacy-and-communication>.
- Commission européenne (2021), *Eurobaromètre : Les citoyens de l'UE et les associations internationales, Bruxelles, mai 2021*. Union européenne, <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2267>.
- Corinna Hawkes et Jess Halliday (2017) : What makes urban food policy happen? Insights from five case studies. International Panel of Experts on Sustainable Food Systems. [ipes-food.org](https://www.ipes-food.org/). Disponible sur : https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Cities_full.pdf
- Cristina Xalma et Silvia López Cabana (2018) : Rapport sur la coopération Sud-Sud en Ibéro-Amérique. Publié par le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB). Madrid, 2019.
- Development Initiatives Poverty Research (2021) : Rapport de la Nutrition mondiale 2021. « L'état de la nutrition dans le monde ». Development Initiatives Poverty Research Ltd. Bristol 2021

- FAO (2019) : Cadre de la FAO pour l'Agenda alimentaire urbain. Rome. 2019. Disponible sur : <https://doi.org/10.4060/ca3151es>
- Fernández de Losada, A. et Zapata Garesché E. (2022) : Vers un «réseau idéal» de villes. CIDOB. Barcelone, mai 2022. ISSN : 2013-4428. Disponible sur : https://www.cidob.org/es/publicaciones/serie_de_publicacion/notes_internacionals_cidob/274/hacia_una_red_ideal_de_ciudades
- Fernández de Losada, A. et Calvete, A. (2018). Decentralised cooperation to achieve the 2030 Agenda. Towards a new generation of multi-stakeholder partnerships. CPMR & PLATFORMA. <http://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2017/03/CPMR-PLATFORMA-multi-stakeholderpartnerships-EN.pdf>
- Galante, R., Rodríguez, R., Martínez, P. J. et Martínez, I. (2020). Guide de la coopération décentralisée pour les élus. Diputation de Barcelone.
- Malé, J. P. (2020) : Guide pour l'évaluation de l'action internationale des gouvernements locaux. Orientations générales pour l'évaluation de l'action internationale d'un gouvernement local. Diputation de Barcelone
- Martínez Oses, P (2022) : Notes pour un écosystème ibéro-américain de coopération Sud-Sud et triangulaire décentralisée. Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), Madrid.
- MUFPP (2015) : Pacte de politique alimentaire urbain de Milan. Milan 2015. Disponible sur : http://www.foodpolicymilano.org/wp-content/uploads/2015/10/Milan-Urban-Food-Policy-Pact-_SPA.pdf
- Nations Unies (2019), *Pacte de financement des Nations Unies*, Assemblée générale, Conseil économique et social des Nations Unies, New York, 2019. Disponible sur : <https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/qcpr/SGR2019-Add%201%20-%20Funding%20Compact%20-%2018%20April%202019.pdf>.
- OCDE (2021a) : Economic and social impact of cultural and creative sectors. Disponible sur : <https://www.oecd.org/cfe/leed/OECD-G20-Culture-July-2021.pdf>
- OCDE (2018b) : Culture and local development. Disponible sur : <https://www.oecd.org/cfe/leed/venice-2018-conference-culture/documents/Culture-and-Local-Development-Venice.pdf>
- OCDE (2018c) : Assessing the Real Cost of Disasters: The Need for Better Evidence, OECD Reviews of Risk Management Policies. Paris, 2018
- OCDE/PNUD (2019), *Making Development Co-operation More Effective: 2019 Progress Report*, OECD Publishing, <https://dx.doi.org/10.1787/26f2638f-en>.
- Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (2019) : Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction. Genève, 2019.
- ONU (2019) : Rapport 2019 sur le financement du développement durable, Groupe de travail interinstitutionnel des Nations Unies sur le financement du développement, New York, <https://developmentfinance.un.org/sites/developmentfinance.un.org/files/FSDR2019.pdf>.
- PNUD 2022 : Rapport sur le développement humain 2021/2022, PNUD

- Sanz Corella, Beatriz (2008) : Guide pour l'action extérieure des collectivités locales et la coopération décentralisée Union européenne - Amérique latine. Volume 2 : Éléments pour la construction d'une politique publique locale de coopération décentralisée. Publié par la Diputacion de Barcelone, 2008
- Tefft, J., Jonasova, M., Zhang, F. et Zhang, Y. 2020. Gouvernance des systèmes alimentaires urbains : contexte actuel et possibilités futures. Rome, FAO et Banque mondiale. Disponible sur : <https://www.fao.org/3/cb1821en/cb1821en.pdf>
- Varela-Trujillo, P. B. (2019). La diplomatie culturelle colombienne, un instrument permettant d'améliorer son image internationale. *Revue Communication, culture et politique*, 10, 142 - 178. DOI : <https://doi.org/10.21158/21451494.v10.n0.2019>.
- VV.AA. (2022) : Le livre blanc de l'alimentation durable en Espagne. Publié par Fundación Alternativas, Madrid 2022. Disponible sur : https://www.fundacionalternativas.org/storage/publicaciones_archivos/61ab882cbe810bbdcfa4717e66a07244.pdf

